



ALI AOUN RASSURE À PARTIR DE TIZI-OUZOU :
«L'ENIEM NE SERA PAS PRIVATISÉE »
P.6



TAYEB ZITOUNI LE SOULIGNE DEPUIS KAMPALA :
**L'AFRIQUE APPELÉE À PROTÉGER
SA SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE**
P.4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / JEUDI 10 AOÛT 2023 // N°616 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

SES ÉTATS MEMBRES SE RETROUVENT AUJOURD'HUI
À ABUJA POUR UNE RÉUNION DÉCISIVE SUR LE NIGER

LA CÉDÉAO VA-T-ELLE LAISSER À LA DIPLOMATIE UNE CHANCE DE RÉUSSIR ?

Lire en page 3



PLUS DE 300 POINTS DE VENTE DE LÉGUMES SECS
**L'OAIC S'ATTELE À LA TÂCHE,
LES SPÉCULATEURS RASENT LES MURS**

P.16

COOPÉRATION ALGÉRO-ITALIENNE
**LE NAVIRE «CHAPLIN» DE LA MARINE
ITALIENNE EN ESCALE À ORAN**

P.2

LES SERVICES DE SÛRETÉ LE SOULIGNENT :
GROSSE SAISIE DE PSYCHOTROPES À EL OUED

P.5

TRANSPORT AÉRIEN
**AIR ALGÉRIE
PREND SON
ENVOL**

P.5



INDEMNISATION DES DOMMAGES CAUSÉS PAR DES CATASTROPHES NATURELLES

L'ÉTAT CONTINUE DE METTRE LA MAIN AU PORTEFEUILLE ET PAYER PLUS

P.4





SELON UN RESPONSABLE DE DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PROTECTION CIVILE

«SUR 148 DÉCÈS, 85 ONT ÉTÉ ENREGISTRÉS AU NIVEAU DES PLAGES INTERDITES»

Le responsable du Bureau d'information et d'orientation au niveau de la Direction générale de la Protection civile, le capitaine Nassim Bernaoui, affirme sur les ondes de la radio nationale, que «les cas de noyade enregistrés depuis le début de la saison estivale en cours ont atteint 148 cas, soit un nombre qui dépasse le nombre de cas enregistrés durant la dernière saison estivale, estimés à 130 décès», et de poursuivre : «Parmi ces 148 cas, 85 décès ont été enregistrés au niveau des plages interdites et 58 cas de noyade dans des plans d'eau.» «La raison principale de ces cas est le non-respect des conseils de sécurité et l'absence de mesures préventives, en particulier ceux qui se rendent sur les plages interdites et les endroits dangereux», a-t-il expliqué. Et de poursuivre sur le même sujet : «Nous avons également enregistré plusieurs cas de noyade en dehors des



heures de travail des éléments de la Protection civile en plus des cas de noyade en période drapée rouge, où la baignade est interdite.» Abordant les mesures prises pour réduire les cas de noyade, le capitaine Bernaoui a souligné «la nécessité d'intensifier le travail en matière de campagnes de sensibilisation», se référant dans le même contexte à la correspondance que le Premier ministre a adressée à tous les walis et à tous les secteurs concernés pour intensifier les campagnes de sensibilisation. Raisons pour lesquelles,

le capitaine Bernaoui «fait appel à l'implication de tous les acteurs et intervenants pour élever le niveau de prise de conscience et de sensibilisation, en plus de mesures pratiques telles que la possibilité d'allonger les horaires de travail, notamment aux heures de pointe et les jours de week-end, pour réduire cette lourde et malheureuse issue, en plus de l'implication des chefs de famille dans ce processus à travers leur accompagnement permanent de leurs enfants sur les plages».

INCENDIE DANS UN FOYER POUR HANDICAPÉS EN ALSACE

ONZE PERSONNES DÉCÈDENT

Le secrétaire général de la préfecture du Haut-Rhin, Christophe Marot, a indiqué que onze personnes présentes dans le gîte «n'avaient pu ressortir». Elisabeth Borne et Aurore Bergé se sont rendues sur place. Les pompiers du Haut-Rhin interviennent ce mercredi 9 août à La Forge près de Wintzenheim sur un important incendie le long de la RD 417, à proximité de l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (Itep). Au moins 11 personnes «manquent à l'appel», selon les déclarations des pompiers, cités par l'AFP. Les 11 personnes manquantes suite à l'incendie d'un gîte pour handicapés mentaux près de Colmar sont «potentiellement décédées», a indiqué mercredi le secrétaire général de la préfecture du Haut-Rhin, Christophe Marot. «Malheureusement, il n'y a pas beaucoup de doutes : toutes ces personnes étaient présentes dans le gîte et n'ont pas pu ressortir», a déclaré Chris-

tophe Marot sur place à des journalistes. La Première ministre s'est exprimée ce matin sur X, ex-Twitter, pour annoncer son déplacement sur le lieu du drame. Elle sera accompagnée d'Aurore Bergé, ministre des Solidarités et des Familles.

LES ÉTUDIANTS ALGÉRIENS PRIMÉS À LA COMPÉTITION INTERNATIONALE DE MATHÉMATIQUES HONORÉS

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a honoré les étudiants algériens primés à la Compétition internationale de mathématiques (IMC), organisée récemment à Blagoevgrad (Bulgarie). M. Baddari a organisé, lundi, "une cérémonie en l'honneur de l'étudiante Choubila Guerfi, qui a décroché la médaille de bronze, et ses camarades, qui ont obtenu des mentions très honorables,

BORDJ BADJI MOKHTAR

4 MORTS ET 9 BLESSÉS DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE

Quatre personnes ont trouvé la mort et neuf autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu hier à l'aube à Bordj Badji Mokhtar, au niveau de la route de Tanezrouft, en allant vers la wilaya d'Adrar, ont indiqué les services de la Protection civile de cette wilaya frontalière. L'accident s'est produit plus précisément au point kilométrique (PK-400) du même axe routier, suite au renversement d'un véhicule tout-terrain couvert qui se dirigeait vers la wilaya d'Adrar, faisant quatre (4) morts et neuf (9) blessés, selon la même source. Les agents de la Protection civile sont intervenus pour éva-



cuer les corps des victimes vers la morgue de l'hôpital de Bordj Badji Mokhtar, où les blessés ont été également transférés pour recevoir les soins néces-

saires, a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

COOPÉRATION ALGÉRO-ITALIENNE

LE NAVIRE «CHAPLIN» DE LA MARINE ITALIENNE EN ESCALE À ORAN

Le navire à voiles «Chaplin» appartenant à la marine italienne a accosté au port d'Oran le 1^{er} août pour une escale de quatre jours dans le cadre de la coopération militaire bilatérale entre l'Algérie et l'Italie. Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale publié sur sa page Facebook, «pendant cette escale, le commandant du navire a effectué une visite de



courtoisie au général commandant la façade maritime ouest de la 2^e Région militaire». La délégation italienne a également «effectué une

visite touristique à la ville d'Oran, au site de Santa Cruz et au Musée national Ahmed-Zabana», a ajouté la même source.

UN GREC POIGNARDÉ À MORT PAR LES SUPPORTERS DE L'ANCIEN CLUB DE SOUDANI

Drame avant le 3^e tour de qualification aller de la Ligue des champions entre l'AEK Athènes et le Dinamo Zagreb : un supporter grec a été tué à coups de couteau lors d'une rixe avec des supporters croates dans la nuit de lundi à mardi. Un supporter grec du club de football AEK Athènes a été poignardé à mort dans la nuit de lundi à mardi lors d'une rixe avec des supporters du club croate du Dinamo Zagreb, selon la police grecque, a rapporté RMC Sport.

L'EXPRESS	Quotidien national d'information édité par la SARL ADRA COM Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92	DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: ZAHIR MEHDAOUI zahir.mehdaoui1969@gmail.com Email: redaction@express-dz.com Site Web: www.lexpressquotidien.dz / TEL/FAX: 023.70.99.92	Directeur de l'administration et des finances NOURDINE BRAHMI Service-pub@lexpressquotidien.dz Impression SIA Alger Bab Ezzouar	PUBLICITÉ : S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'ÉDITION ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP) Alger : 1, avenue Pasteur Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28 Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19 Mail : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz
----------------------------------	---	---	---	--

SES ÉTATS MEMBRES SE RETROUVENT AUJOURD'HUI
À ABUJA POUR UNE RÉUNION DÉCISIVE SUR LE NIGER

La Cédéao va-t-elle laisser à la diplomatie une chance de réussir ?

Le président du Nigeria, Bola Tinubu, et les dirigeants des autres pays de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) « préféreraient une résolution obtenue par des moyens diplomatiques, par des moyens pacifiques, plutôt que toute autre ». Cette position serait maintenue « en attendant toute autre résolution... ».

Le président du Nigeria Bola Tinubu, à la tête de la Cédéao, n'exclut pas une intervention militaire pour régler la situation au Niger, il considère toutefois que la diplomatie est la « meilleure voie » pour résoudre la crise, a déclaré mardi 8 août, son porte-parole Ajuri Ngelale, cité dans les colonnes du journal « 20 Minutes ». Le Nigeria, qui assure la présidence tournante de l'organisation régionale ouest-africaine, s'exprimait pour la première fois depuis l'expiration dimanche de son ultimatum aux putschistes. Bola Tinubu et les dirigeants des autres pays de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) « préféreraient une résolution obtenue par des moyens diplomatiques, par des moyens pacifiques, plutôt que toute autre », a ajouté le porte-parole, précisant que cette position serait maintenue « en attendant toute autre résolution qui pourrait ou non résulter du sommet extraordinaire de la Cédéao » prévu aujourd'hui à Abuja. « Aucune option n'a été écartée par la Cédéao », a néanmoins précisé le porte-parole. Selon lui, « chaque vie humaine compte, et cela signifie que chaque décision prise par le bloc (ouest-africain) le sera en tenant compte de la paix,



de la stabilité et du développement non seulement de la sous-région, mais aussi du continent africain ». Dans sa démarche, l'organisation régionale est notamment soutenue par la France. La Cédéao avait menacé d'une possible intervention militaire pour rétablir dans ses fonctions le président Mohamed Bazoum, renversé par un coup d'Etat le 26 juillet. La menace, sous forme d'un ultimatum de sept jours fixé aux militaires nigériens le 30 juillet par les dirigeants de la Cédéao, n'a pas été mise à exécution à l'expiration du délai dimanche soir. Un nouveau sommet des chefs d'Etat de la Cédéao sur la situation

au Niger est prévu jeudi à Abuja, capitale du Nigeria. La Cédéao semble ainsi vouloir suivre la voie de la diplomatie, une voie privilégiée par de nombreux pays dont l'Algérie. Celle-ci a appelé au rétablissement de l'ordre constitutionnel et au règlement de la crise par la voie du dialogue. Et elle a proposé sa médiation. « Si les Nigériens veulent notre aide, nous sommes prêts », a déclaré samedi dernier le président Tebboune. Il a ajouté que la situation au Niger constitue une « menace directe » à l'Algérie. Pour Abdelaziz Rahabi, ancien ministre, une intervention étrangère au Niger « affecterait les intérêts stratégiques de l'Algérie » et

affaiblirait son armée avec la guerre d'usure qu'elle doit mener tout au long de ses frontières. Dans une tribune publiée dans El Watan, Abdelaziz Rahabi, diplomate, ancien ministre de la Culture et de la Communication, a critiqué la Cédéao qu'il a accusée de servir des agendas étrangers en menaçant d'intervenir militairement au Niger, une option à haut risque pour l'Algérie et le Sahel. Pour Rahabi, une intervention étrangère au Niger « affecterait les intérêts stratégiques de l'Algérie » et affaiblirait son armée avec la guerre d'usure qu'elle doit mener tout au long de ses frontières.

Youcef S.

SOMMET AFRICAIN DU CAFÉ : L'ALGÉRIE INSISTE SUR LES ÉCHANGES INTRA-AFRICAINS

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts de tous les pays africains, dans le but de protéger la souveraineté économique africaine et d'encourager l'importation et l'exportation entre eux pour le bien d'une économie africaine forte, compte tenu des capacités dont dispose le continent.

Dans son allocution à l'ouverture du deuxième sommet de la Conférence africaine du café tenue à Kampala, la capitale de l'Ouganda, avec la participation de 25 pays africains producteurs de café, Zitouni a affirmé que la présence de l'Algérie à cette importante conférence s'inscrit dans le cadre des instructions du président de la République d'orienter les échanges commerciaux vers l'Afrique.

Il a ajouté que le président de la République est l'un des partisans de l'échange entre les pays africains et de la nécessité de fabriquer localement les matières premières dont disposent les pays africains et d'en relever le taux d'intégration africaine dans le domaine de l'industrialisation. Enfin, le ministre du Commerce a indiqué que l'Algérie se propose de réunir les pays africains producteurs et consommateurs de café, lors de la troisième édition de ce sommet prévue l'année prochaine, pour encourager la consommation africaine.

Y. B.

ALI AOUN LA PRESSE DE LE FAIRE

NOVO NORDISK, UNE ENTREPRISE DANOISE APPELÉE À ÉLARGIR SA GAMME DE PRODUITS

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a inspecté, hier, l'unité de production de Novo Nordisk, à Oued-Aissi, dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Selon un communiqué du ministère, Aoun a donné plusieurs directives aux responsables de cette unité spécialisée dans la production d'anti-diabétiques oraux, à savoir le Novoformine (DCI Metformine 500, 850 et 1000 mg). Ainsi, le ministre a appelé les responsables de l'unité à élargir la gamme de ses produits et de fabriquer, ainsi, localement les autres médicaments anti-diabétiques (par voie orale), notamment ceux qui connaissent actuellement une tension sur le marché.

Aoun a également demandé aux mêmes responsables de respecter les consignes du ministère concernant la transmission des informations via la plateforme numérique du ministère, notamment celles liées au niveau des stocks, et ce, conformément à la législation et la réglementation en vigueur. Le ministre a rappelé également la nécessité de respecter les programmes de production déposés au niveau des services compétents du ministère, et ceci afin d'assurer la disponibilité continue des médicaments antidiabétiques et d'éviter toute perturbation dans la distribution sur le marché national.

R.N.

ALGERIE-ETATS-UNIS

Convergence de vues sur la situation au Niger

Le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, s'est entretenu, hier à Washington, avec son homologue américain, M. Antony Blinken. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, les chefs de la diplomatie des deux pays ont passé en revue la réalité et les perspectives des relations algéro-américaines, ainsi que les questions régionales et internationales d'intérêt commun. La rencontre a été l'occasion pour les deux parties de réaffirmer « la profondeur et la solidité des relations historiques d'amitié et de coopération entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique » et, aussi, de saluer le rythme des

consultations politiques et l'élargissement des relations économiques à de nouveaux domaines et les perspectives prometteuses entre les deux pays. A ce titre, Attaf et son homologue américain ont renouvelé l'expression de la forte volonté politique qui anime les deux pays pour renforcer le partenariat algéro-américain et le hisser aux niveaux et rangs les plus élevés possibles. La rencontre a été également l'occasion d'échanger les analyses et les visions concernant le développement des questions régionales, notamment au Niger, au Mali et en Libye. Sur ces questions, a précisé le communiqué, Attaf et Blinken

ont affirmé la convergence des positions des deux pays et leurs efforts visant à favoriser des solutions pacifiques à ces crises afin d'épargner à la région les dangers de l'option militaire. Ils ont également évoqué l'évolution de la cause palestinienne à la lumière du blocage des perspectives de reprise du processus politique, et abordé les derniers développements de la question du Sahara occidental, réitérant leur soutien aux efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies, M. Staffan de Mistura, visant à permettre aux parties au conflit de s'engager sérieusement et sans conditions préalables

dans la voie tracée par les Nations unies. En conclusion, les deux diplomates ont exprimé leur satisfaction quant au grand consensus enregistré dans les positions des deux pays sur toutes les questions qui ont été examinées aux niveaux bilatéral et multilatéral. Dans ce sens, Attaf et Blinken ont souligné leur volonté de poursuivre les efforts en vue d'explorer des perspectives prometteuses pour le partenariat algéro-américain et d'intensifier les relations de concertation et de coordination entre les deux pays, notamment lors de l'entrée de l'Algérie au Conseil de sécurité.

Y. B.

BONNE NOUVELLE
POUR LES ALGÉROIS !
REMISE EN EXPLOITATION DE
L'ASCENSEUR DE PORT SAÏD

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé, dans un communiqué, la remise en service de l'ascenseur de Port Saïd reliant la gare de train d'Alger. «Afin de faciliter davantage les déplacements des citoyens, l'Etusa informe son aimable clientèle de la remise en service le 08 août 2023 de l'ascenseur de Port Saïd reliant la gare de train d'Alger», est-il indiqué dans le communiqué. En ce qui concerne les horaires d'exploitation, elles sont de 6h00 du matin jusqu'à 19h00, selon la même source.

R.N.

TRAFIC DE MIGRANTS A
PARTIR DU MAROC :
DÉMANTÈLEMENT D'UN
RÉSEAU À ORAN

Les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Oran ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de migrants clandestins et l'organisation de traversées clandestines par mer à partir du Maroc, souligne un communiqué des mêmes services. Les investigations et la filature des suspects ont permis de mettre un terme aux activités de ce réseau criminel international spécialisé dans le transport de migrants clandestins à partir du Maroc à destination de l'Algérie, le temps de préparer les traversées par mer », a précisé la même source. Cette opération s'est soldée par l'arrestation de 9 individus dont 5 citoyens algériens et 4 ressortissants marocains », outre « la saisie d'un bateau à moteur (150 cv), de deux moteurs, d'un camion et d'une moto, de 10 bidons de 30 litres remplis d'essence ». Il s'agit également de la saisie de « sommes estimées à 1 950 euros, 20 livres turques, 2 500 dinars algériens ainsi que de passeports et d'armes blanches ». Après « achèvement des procédures légales en vigueur, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Fellaoucene », a conclu le communiqué.

R.N.

Mila : une zone d'atterrissage
pour hélicoptères

Une aire située dans la forêt d'Etat de Tamentout au lieudit Setah, dans la commune de Tassadane Hadada, au nord de Mila, a été proposée par les services de la Conservation des forêts pour accueillir une zone d'atterrissage pour hélicoptères pour la lutte contre les feux de forêt, a-t-on appris hier auprès de cette institution. Le choix d'un terrain approprié a été effectué sur instructions du wali de Mila, Mostefa Koreich, dans le cadre du travail d'une commission de wilaya composée des divers corps de sécurité et secteurs concernés, a précisé la cheffe du service Protection de la faune et de la flore de la Conservation des forêts, Manal Henniche. La proposition du terrain sélectionné a été soumise aux services de la wilaya, lesquels devront suivre les procédures dont l'envoi d'une commission technique, a expliqué cette cadre. L'aire choisie se trouve dans une région forestière densément boisée, proche des deux wilayas de Jijel et Sétif, ainsi que de plans d'eau dont les barrages de Beni Haroun de Mila et Tabellout

de Jijel, a précisé Mme Henniche, soulignant que les forages de la région seront exploités pour la réalisation de points de collecte d'eau qui faciliteront l'approvisionnement en eau des hélicoptères. La réalisation du terrain d'atterrissage pour hélicoptères contribuera, à l'avenir, à maîtriser rapidement les éventuels incendies de forêt, à protéger les vies et biens et à préserver les ressources forestières dans cette région caractérisée, notamment, par son relief accidenté difficile d'accès, a noté Mme Henniche. Les services de la Conservation des forêts de Mila ont mobilisé dans le cadre du dispositif anti-feux de forêt 2023 composé de 15 engins anti-incendie, 225 agents et 53 ouvriers saisonniers, ainsi que 11 tours de surveillance, a rappelé la même cadre. Depuis le 1er juin dernier, un seul incendie a été enregistré dans la wilaya, à Moula Hebassa, dans la commune de Chigara, détruisant deux arbustes de pins d'Alep et parcourant six hectares de broussailles, a indiqué la même source.

APS

INDEMNISATION DES DOMMAGES CAUSES PAR DES CATASTROPHES NATURELLES
L'Etat continue de mettre la main
au portefeuille et payer plus

Lors d'une rencontre tenue avec des responsables régionaux du secteur des Finances au siège de la wilaya, le ministre a fait état de plus de 13 milliards DA affectés à la prise en charge des dégâts causés par les feux de forêt, citant notamment l'acquisition de camions anti-incendie, l'indemnisation des petits éleveurs et des éleveurs de bétail, l'indemnisation des propriétaires d'arbres fruitiers, la réalisation de points d'eau, l'aménagement de chemins forestiers ou encore la mise en place de pare-feu...

Cité dans une dépêche de l'APS, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a annoncé, en marge d'une visite de travail effectuée à Béjaïa, que les services de l'Etat avaient alloué, depuis 2021, des affectations financières d'une valeur totale de plus de 23,51 milliards DA, en vue de « prendre en charge les dommages occasionnés par les catastrophes naturelles enregistrées dans certaines wilayas ». Après avoir observé une minute de silence à la mémoire des victimes des récents feux de forêt qui ont touché un certain nombre de wilayas, particulièrement Béjaïa, M. Faïd a affirmé qu'une partie des affectations allouées à la prise en charge des dégâts causés par des catastrophes naturelles au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023), était destinée à l'indemnisation des dommages, tandis que l'autre partie avait été allouée sous forme d'aides pour la construction des logements ruraux au profit des sinistrés. Lors d'une rencontre tenue avec des responsables régionaux du secteur des Finances au siège de la wilaya, le ministre a fait état de plus de 13 milliards DA affectés à la prise en charge des dégâts causés par les feux



de forêt, citant notamment l'acquisition de camions anti-incendie, l'indemnisation des petits éleveurs et des éleveurs de bétail, l'indemnisation des propriétaires d'arbres fruitiers, la réalisation de points d'eau, l'aménagement de chemins forestiers ou encore la mise en place de pare-feu. Pour l'indemnisation des dommages enregistrés dans le secteur de l'habitat, l'Etat a alloué durant la même période (de 2021 à 2023), des affectations financières de l'ordre de 10,51 milliards de

dinars sous formes d'aides à l'habitat rural au profit des sinistrés ou à travers la réhabilitation des habitations endommagées suite aux catastrophes naturelles enregistrées dans les wilayas concernées. A cette occasion, M. Faïd a salué les efforts consentis pour l'extinction des derniers feux de forêt, soit plus de 140 incendies enregistrés dans 17 wilayas, ayant touché, pour la majorité, des communes et des régions du nord-est du pays ». «Ce douloureux événement appelle à la mobilisation

de tous les moyens et ressources pour réparer ce qui peut l'être, accompagner et soutenir les sinistrés dans leur épreuve », a-t-il ajouté, rappelant que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a pris l'engagement d'être toujours aux côtés du citoyen et de le soutenir, à travers les instructions qu'il a données aux autorités concernées, sur « l'impératif d'entamer la constatation des dommages et d'indemniser les sinistrés le plus tôt possible ».

Y. B.

TAYEB ZITOUNI LE SOULIGNE DEPUIS KAMPALA :

L'Afrique appelée à protéger
sa souveraineté économique



Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, s'est rendu à Kampala, la capitale de l'Ouganda, pour participer au 2^e Sommet africain du café. Au cours de sa visite, il a été reçu par le président de l'Ouganda, Yoweri Museveni, et il lui a transmis les salutations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Lors de leur rencontre, « les discussions ont porté sur les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et l'Ouganda », indique le ministère dans son communiqué. Les deux pays avaient renforcé ces relations lors de la visi-

te du président ougandais en Algérie, marquée par la signature de plusieurs mémorandums d'entente dans divers secteurs. Le ministre Zitouni a passé en revue les produits qui seront échangés entre les deux pays pour encourager le commerce bilatéral. Pour sa part, le président Museveni a exprimé sa volonté d'intensifier la communication et de promouvoir la coopération économique entre les deux pays, en s'inspirant des relations politiques privilégiées qui les lient. En marge de sa participation au 2^e Sommet africain du café, le ministre Zitouni a souligné « l'importance de la présence de l'Algérie à cet événement conformément aux orientations du président Tebboune visant à renforcer les échanges commerciaux avec l'Afrique ». Il a également mis en avant « la nécessité de promouvoir l'industrialisation des matières premières en Afrique et d'augmenter l'intégration économique sur le continent. » Le ministre a proposé que « la prochaine édition du sommet réunisse les États africains producteurs et consommateurs de café afin de favoriser la consommation africaine de ce produit. » Le 2^e Sommet africain du café, qui a rassemblé 25 États africains producteurs de café, a eu pour objectif « d'examiner et de discuter des défis auxquels fait face cette importante filière agricole », ajoute le communiqué.

Y. B.

TRANSPORT AERIEN

Air Algérie prend son envol

De nouvelles lignes seront ouvertes par la compagnie aérienne nationale vers Libreville (Gabon), Addis-Abeba (Ethiopie), Abuja (Nigeria), Douala (Cameroun), Amsterdam (Pays-Bas), Kuala Lumpur (Malaisie), Hong Kong (Chine), Caracas (Venezuela) et La Havane (Cuba)...

Après Saint-Petersbourg et Johannesburg, Air Algérie s'attelle à ouvrir dix nouvelles lignes. Air Algérie a ouvert de nouvelles dessertes vers des capitales africaines. Elle poursuit ainsi sa politique d'expansion vers des destinations non couvertes par son programme. La liaison Alger-Johannesbourg, avec deux vols par semaine (dimanche et jeudi), sera opérationnelle à partir du 21 septembre prochain. Dans une déclaration à l'APS, le porte-parole d'Air Algérie a précisé que l'inauguration officielle de cette ligne est prévue pour le 21 août, soit un mois avant le premier vol commercial. Amine Andaloussi ajoutera que le prix du billet aller-retour sera affiché à partir de 67.327 DA TTC, rappelant que «l'ouverture de cette ligne intervient conformément aux instructions du président de la République visant à renforcer le réseau international d'Air Algérie et à développer le hub d'Alger». Andaloussi a souligné que cette nouvelle desserte qui reliera le nord au sud du continent africain «s'inscrit aussi dans le cadre de la feuille de route tracée par le ministère des transports et la compagnie aérienne nationale pour l'ouverture de lignes permettant à cette dernière de se positionner en Afrique». Et d'ajouter que l'ouverture de la ligne Alger-Johannesbourg revêtait une «grande



importance pour le continent africain du fait qu'elle constitue une desserte sans escale entre les deux portes d'accès de l'Afrique». «Les voyageurs en provenance d'Afrique du Sud et des pays voisins pourront ainsi transiter via le hub d'Alger pour se rendre vers différentes destinations proposées par la compagnie en Europe, en Asie, en Amérique du Nord et en Amérique du

Sud», a expliqué Andaloussi. Après Washington et Saint-Petersbourg, «la ligne Alger-Johannesbourg renforcera la place de l'aéroport d'Alger en tant que hub», selon le porte-parole d'Air Algérie, qui explique le riche programme de vols internationaux prévu par la compagnie nationale avec notamment 200 vols hebdomadaires vers la France. Andaloussi précisera que

d'autres lignes seront ouvertes par la compagnie aérienne nationale vers Libreville (Gabon), Addis-Abeba (Ethiopie), Abuja (Nigeria), Douala (Cameroun), Amsterdam (Pays-Bas), Kuala Lumpur (Malaisie), Hong Kong (Chine), Caracas (Venezuela) et La Havane (Cuba).

Y. S.

GENDARMERIE NATIONALE : 186 CAS D'EXPLOITATION ILLÉGALE DES PLAGES EN JUILLET

Grosse saisie de psychotropes à El Oued

Les groupements territoriaux côtiers de la Gendarmerie nationale ont enregistré, du 3 juillet au 5 août, 186 cas d'exploitation illégale des plages qui ont mené à l'arrestation de 108 individus, dont 11 placés en détention, a indiqué ce mardi un bilan de ce même corps de sécurité «96 cas d'exploitation illégale de parkings et 218 cas d'exploitation illégale de lieux de camping ont été enregistrés, don-

nant lieu à la saisie de 1.703 parasols, 1.697 tables, 4.028 chaises et 569 tentes». Par ailleurs, «5 accidents de Jet skis et bateaux de plaisance ont été enregistrés, au niveau des plages de Skikda, Annaba, Alger, Tipasa et d'Oran», ayant causé «le décès de 3 individus, et la blessure de 2 autres», indique le même bilan.

Y. B.

LES SERVICES DE LA SURETE LE SOULIGNENT :

Grosse saisie de psychotropes à El Oued

Dans un communiqué publié hier, les services de la sûreté de la wilaya d'El Oued ont annoncé la saisie de 31.000 comprimés de psychotropes du type Prégabaline 300 mg et 450mg. D'après la même source, les éléments de la brigade de recherche et

d'investigation (BRI) ont également réussi lors de cette opération à récupérer un véhicule volé et à arrêter le principal suspect âgé de 40 ans. Ce dernier a été présenté devant les autorités judiciaires.

R. N.

AVIATION : «TASSILI AIRLINES» CERTIFIÉE «IOSA» POUR LA 7^E FOIS

La compagnie «Tassili Airlines» a obtenu, pour la 7^e fois, la certification internationale «IOSA» (IATA Operational Safety Audit), en matière de normes de sécurité opérationnelle et d'entretien et de sûreté des aéronefs, développée et délivrée par l'Association du transport aérien international (IATA), a-t-on appris mardi auprès d'un responsable de la compagnie. Dans une déclaration à l'APS, le Directeur de la communication à Tassili Airlines, Karim Bahar, a fait savoir que la compagnie a passé avec succès, pour la 7^e fois, le programme d'audit des normes de sécurité opérationnelle, effectué sous la supervision d'experts d'un organisme international accrédité par l'IATA pour évaluer le niveau de conformité de près de 1.000 standards et pratiques recommandées, en vigueur dans le domaine de l'aviation civile. Ces normes et standards relèvent notamment de la Federal Aviation Administration (FAA), de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA) et de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Pour M. Bahar, cette réussite traduit «la compétence» des opérations menées par Tassili Airlines, ainsi que «son engagement de suivre les mesures locales et internationales à même de garantir un haut niveau de sécurité terrestre et aérienne». Parmi les principaux standards ayant été passés avec succès et dont le niveau de conformité a été vérifié, le responsable cite les composantes du système de management qualité, le système de gestion de la sécurité, la gestion de crise, le contrôle des aspects formation, qualification et recyclage dans tous les métiers de l'aviation, y compris ceux des pilotes, instructeurs, personnel de cabine et techniciens. L'audit a concerné également les opérations en vol, les opérations au sol, la maintenance, la préparation des vols, assorti d'une inspection en vol (vol d'observation) et l'observation d'une séance de simulateur de vol. «La certification IOSA est le label le plus rigoureux en vigueur et référentiel commun de l'IATA en matière de sécurité, de sûreté et de qualité opérationnelle des compagnies aériennes». Pour rappel, la compagnie Tassili Airlines «a été créée en 1998, une filiale à 100% du groupe national des hydrocarbures «Sonatrach». Possédant actuellement une flotte de 15 aéronefs de divers types, elle dessert des lignes internes et active également à l'international avec plusieurs vols. R. E.

Dix-neuf casemates détruites et un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté en une semaine

Dix-neuf casemates pour terroristes contenant des explosifs et des outils de détonation ont été découvertes et détruites par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tébessa, alors qu'un élément de soutien aux groupes terroristes a été appréhendé dans une autre opération, durant la période du 2 au 8 août en cours, indique un bilan opérationnel rendu public hier par le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 02 au 08 août 2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la

disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, lors d'une opération de fouille et de ratissage à Tébessa, 19 casemates pour terroristes contenant des explosifs, des outils de détonation et d'autres effets, tandis qu'un (01) élément de soutien aux groupes terroristes a été appréhendé dans une autre opération distincte», ajoute le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opéra-

tions exécutées à travers les Régions militaires, 51 narcotrafiquants, récupéré un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, mis en échec des tentatives d'introduction de 10 quintaux et 66 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc et saisi 531435 comprimés psychotropes», relève le communiqué. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Djanet, des détachements de l'ANP «ont arrêté 96 individus et saisi 21 véhicules, 147 groupes électrogènes, 61 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, alors que 8 autres individus ont été interceptés et 9 fusils de chasse, 2 pistolets automatiques et des quantités de denrées alimentaires

destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 74 tonnes ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national». De même, les Gardes-frontières «ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande de quantités de carburant s'élevant à 15363 litres à Tébessa, Souk Ahras, El-Tarf et Bordj Badji Mokhtar», ajoute la même source, relevant par ailleurs que les Gardes-côtes «ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 6 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 184 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national». R.N.

ÉNERGIE SOLAIRE

Un programme spécial pour les exploitations agricoles et les zones d'habitation éloignées

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, a annoncé, depuis Souk Ahras, le lancement prochain d'un « programme spécial » portant sur la fourniture d'équipements destinés à la production d'énergie solaire au profit des exploitations agricoles et des zones d'habitation éloignées. Ce programme, devant être mis en œuvre « d'ici à l'année prochaine », permettra de fournir des systèmes d'énergie solaire aux habitations et aux petits groupements ruraux, ainsi qu'aux exploitations agricoles ne pouvant être raccordées au réseau électrique, a souligné Mme Dahleb lors de son inspection d'un projet piloté par la Conservation des forêts visant à équiper six (6) forages de pompes fonctionnant à l'énergie solaire au profit de 40 habitations de la mechta « Debdiba », dans la commune d'Oued Kebrit.

Y.B.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : L'ALGÉRIE EN FAVEUR DE L'AUTOSUFFISANCE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT



Le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a plaidé en faveur de l'autosuffisance des pays en développement pour assurer la sécurité alimentaire mondiale. Le représentant de l'Algérie s'exprimait à l'occasion d'un débat public de haut niveau sur « l'insécurité alimentaire mondiale induite par la famine et les conflits », tenu par le Conseil de sécurité, à l'initiative des Etats-Unis d'Amérique, président du conseil pour le mois d'août. Ce débat, présidé par le Secrétaire d'Etat américain, M. Antony J. Blinken, intervient dans un moment critique marqué par une augmentation accrue du nombre de personnes confrontées à la famine. Une situation qui nécessite l'adoption de mesures urgentes pour s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. M. Bendjama a notamment indiqué que l'Algérie n'a ménagé aucun effort pour soutenir ses voisins, notamment ceux du Sahel, et leur fournir l'aide alimentaire et sanitaire nécessaire, en vue de leur permettre de faire face aux conséquences des conflits internes et de catastrophes naturelles. Il a plaidé en faveur d'une approche holistique et intégrée qui mobilise les efforts de toutes les parties prenantes pour la mise en place de systèmes alimentaires résilients. A ce titre, le Représentant permanent de l'Algérie à l'ONU a appelé à un financement durable, au transfert de technologie et au renforcement des capacités des pays en développement, notamment en Afrique, pour leur permettre de mettre en œuvre le Programme 2030 pour le développement durable.

R. E.

Exploiter les capacités de production en vue de réaliser les objectifs tracés pour IMETAL

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a mis l'accent, mardi à Alger, sur la nécessité d'intensifier les efforts, en vue d'améliorer la gouvernance et d'augmenter la production sidérurgique, en exploitant toutes les capacités disponibles, ainsi que sur l'impératif d'accélérer la cadence de réalisation des projets à l'arrêt au niveau du groupe IMETAL.

Le ministre qui procédait à l'installation officielle du PDG du groupe IMETAL, Djamel Babouri, en présence des cadres du ministère et du groupe, a donné un ensemble d'orientations à tous les gestionnaires au niveau du groupe et des entreprises dont elles relèvent, ayant trait particulièrement à l'amélioration de la performance de la gouvernance, à l'augmentation de la production en exploitant toutes les énergies disponibles et à l'accélération de la cadence de réalisation des projets à l'arrêt. A ce titre, M. Aoun a appelé tout un chacun à "se mobiliser et à consentir tous les efforts nécessaires, en vue de hisser le secteur au niveau escompté par les pouvoirs publics, avec nécessité de respecter les délais impartis", insistant sur la nécessité d'adopter les contrats de performance et de mettre en place "des objectifs clairs soumis au contrôle et à la reddition de comptes à partir de septembre prochain". Le ministre a aussi mis en avant le plan d'action du groupe



IMETAL, notamment "la révision de l'organigramme de certaines de ses filiales", affirmant que la mission première du nouveau PDG du Groupe consistait à "revoir la structure des conseils d'administration". A une question de la presse en ce qui concerne la stratégie de développement du secteur métallurgique et sidérurgique, le ministre a cité la stratégie du Gouvernement, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de relier les mines aux sites de transformation des matières premières par voie ferrée, à l'instar de la mine de Gara Djebilet. Cette stratégie consiste également à relier les sites abritant ces industries à travers les différentes wilayas du pays. Dans ce contexte, le ministre a évoqué l'entrée en exploitation de la mine de Gara Djebilet par le secteur de l'Energie et des Mines avec le partenaire chinois, soulignant que le secteur des Travaux publics et des Infrastructures de base avait déjà initié les études et

la définition de la trajectoire reliant cette mine aux usines de transformation à l'horizon 2024. La mise en service de ces projets permettra à l'Algérie d'avoir une industrie "solide" dans le domaine de la sidérurgie, mais également de créer des emplois, a souligné le ministre, saluant, par là même, le complexe d'El Hadjar (Annaba) qui "fournit de grands efforts et effectue même des opérations d'exportation". De son côté, le nouveau PDG d'IMETAL s'est engagé à "ne ménager aucun effort, en coordination avec l'ensemble des cadres et des travailleurs, pour

insuffler un nouvel élan au groupe, et atteindre les objectifs escomptés dans le cadre de la vision stratégique du Groupe à l'horizon 2030". Il a, à cette occasion, relevé l'effort déployé par le groupe et toutes ses filiales en termes de "rénovation, croissance et développement", dans l'objectif d'atteindre la valeur ajoutée et réaliser, partant, de meilleurs résultats. A noter que les métiers du groupe IMETAL et de ses filiales s'articulent autour de la sidérurgie et de la métallurgie, des transformations sidérurgiques, de la chaudronnerie et de la construction métallique, de l'ingénierie et de la formation.

R. E.

ALI AOUN RASSURE À PARTIR DE TIZI-OUZOU :

«L'ENIEM ne sera pas privatisée»

En visite de travail et d'inspection, hier, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le ministre de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique, M. Ali Aoun, a évoqué la situation délicate dans laquelle se trouve l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (ENIEM) implantée dans la zone industrielle d'Oued Aïssi. M. Aoun a affirmé que le groupe est dans une situation critique et l'avenir de ses travailleurs est menacé : « Les dettes de l'usine ENIEM se sont accumulées et l'entreprise est actuellement en grande difficulté. Ces dettes menacent aujourd'hui l'avenir des travailleurs de ce fleuron de l'industrie nationale. « Nous devons réfléchir pour relancer l'activité au sein de cette usine », a déclaré M. Aoun. Le même responsable a annoncé la mise en place d'un système de contrat de performance pour les cadres de cette entreprise nationale : « La réunion avec les cadres de l'entreprise nous a rassuré sur la possibilité de sauver l'usine. Il est important de mobiliser les cadres et les compétences de l'ENIEM. C'est pour cela et dès le mois de septembre prochain, un système de contrat de performance sera instauré pour les cadres de l'entreprise « a-t-il assuré. Le ministre a rassuré les travailleurs de l'entreprise en excluant la thèse de la privatisation : « Un partenariat avec des entreprises étrangères ou avec des privés est possible. L'ENIEM ne sera pas privatisée », a-t-il déclaré.

Y. B.

Les banques se replient à la Bourse de Milan après l'annonce d'une taxe sur les «surprofits»

L'Italie de Giorgia Meloni compte prélever une taxe sur les «surprofits» de «milliards» d'euros des banques pour l'envolée des taux d'intérêt. Lundi soir, le vice-premier ministre, Matteo Salvini, a annoncé que l'Italie envisageait d'imposer une taxe sur les «surprofits» des banques, afin de compenser les répercussions de la hausse des taux d'intérêt sur les ménages et les entreprises. En réponse à cette annonce, les cours des actions des banques italiennes ont plongé à la Bourse de Milan mardi matin. Le

gouvernement dirigé par Giorgia Meloni a pris la décision d'imposer une taxe de 40% sur les «surprofits» générés par la hausse des taux d'intérêt, ce qui a eu un impact négatif sur l'ensemble du secteur bancaire. Vers 09h40 (07h40 GMT), les actions d'Intesa Sanpaolo ont chuté de 7,7%, celles d'Unicredit de 6,2%, Monte dei Paschi di Siena (Mps) de 7,3%, Bper Banca de 7,7%, Banco Bpm de 6,7% et Mediobanca de 2,9%. Ces baisses se sont produites dans un marché global en

recul de 1,64%. Matteo Salvini a souligné que la hausse des taux d'intérêt avait considérablement augmenté les bénéfices des banques, mais que cela avait également nui à leurs clients qui ressentait directement l'impact de l'augmentation des taux d'emprunt. Cette décision de prélever une taxe sur les «surprofits» des banques vise à rééquilibrer les effets de cette hausse des taux et à atténuer les conséquences pour les ménages et les entreprises.

R. E.

VOIE FERRÉE :

Achèvement des lignes Ain Beida-Khenchela et Djebel el Onk-Oued Kebrit avant fin 2023

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a insisté, mardi, sur la livraison du projet des lignes ferroviaires Ain Beida-Khenchela et Djbel el Onk-Oued Kebrit, avant la fin de l'année 2023, indique un communiqué du ministère. Les instructions du ministre sont intervenues lors d'une réunion de coordination consacrée au suivi de l'état d'avancement des projets des lignes ferroviaires en cours de réalisation, et au lancement des projets des nouvelles lignes ferroviaires minières. La rencontre s'est déroulée au siège du ministère, en présence de ses cadres centraux, du directeur général de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), en sa qualité de maître d'ouvrage délégué et des P-dg des groupes publics "COSIDER", "GCB", "GEICA", "GITRAMA", "GITRA" et les entreprises économiques affiliées. La



Ces projets doivent être achevés impérativement avant la fin de l'année. Les entreprises de réalisation ont été instruites d'organiser les chantiers selon le système 3 X 8, de respecter les normes de qualité et les délais.

réunion a été une occasion pour évoquer plusieurs projets relatifs à la réalisation des lignes ferroviaires, notamment la ligne reliant les villes de Ain Beida et Khenchela sur une distance de 51 km, en sus du lancement des

travaux relatifs aux tronçons de la ligne minière est (Annaba-Djbel el Onk) sur le tronçon Annaba-Bouchegouf sur une distance de 54 km et le tronçon d'évitement des villes de Tébessa et Tenoukla sur une distance de

43km, outre le tronçon relié à Bled el Hadba au sud de la wilaya de Tébessa sur une distance de 23 km. Il a également été question d'examiner le taux d'avancement du projet de la ligne minière est, dans son tronçon reliant Oued el Kebrit à la wilaya de Souk Ahras et Djbel el Onk dans la wilaya de Tébessa sur une distance de 177 km, estimé à 75%, selon le communiqué. L'opération de lancement des travaux du premier tronçon qui s'étend de Bechar jusqu'au point kilométrique (PK) 200, à une distance de 200 km de la nouvelle ligne minière reliant Bechar-Tindouf-Ghar Djebilet sur une distance de 950 km a été également évoquée, ajoute la même source. Le ministre a par ailleurs insisté sur la nécessité de livrer les projets de réalisation des lignes ferroviaires reliant Ain Beida et Khenchela sur une distance de 51 km, et Djbel el Onk et Oued Kebrit sur une distance de 177 km de la ligne minière de l'Est (Annaba -

Djbel el Onk) qui s'étend sur une distance de 422 km, avant la fin de l'année en cours. M. Rekhroukh a souligné, à ce propos, la nécessité de renforcer et de mobiliser les moyens matériels et humains nécessaires, d'opter pour le système 3x8, de respecter les contrats conclus entre le groupe des entreprises de réalisation et d'assurer la qualité des travaux afin d'éviter tout retard. Le ministre a également donné des directives aux responsables des groupes des entreprises de réalisation ordonnant l'obligation du suivi continu des divers projets, d'œuvrer pour surmonter les différents obstacles rencontrés sur le terrain et de renforcer les mécanismes de coordination entre les entreprises affiliées aux groupes pour accélérer le rythme des travaux et livrer les projets dans les meilleurs vu leur impact sur le développement économique du pays, selon le communiqué.

R.R.

MOSTAGANEM :

Près de 8 millions d'estivants sur les plages

Près de 8 millions d'estivants ont fréquenté les plages de la wilaya de Mostaganem, depuis le début de la saison estivale en cours, selon la cellule d'information et de communication de la direction de wilaya de la Protection civile. La Protection civile a indiqué, dans un communiqué dont l'APS a reçu une copie, que le dispositif de surveillance des plages a enregistré, au cours de la période comprise entre le 17 juin et le 6 août, un afflux de 7,9 millions d'estivants sur les 45 plages de la wilaya de Mostaganem autorisées à la baignade. Au cours de cette période, le même dispositif a effectué 2.593 interventions ayant permis de sauver 1.622 personnes d'une véritable noyade, de prodiguer les premiers soins sur place à 603 personnes atteintes de blessures diverses et d'orienter 338 autres personnes vers des centres de santé à proximité des plages, a ajouté la même source. Selon le même communiqué, les services de la Protection civile ont dénombré 29 noyés, du début de la saison estivale au lundi 7 août, dont 22 ayant péri dans des zones rocheuses dangereuses et interdites à la baignade,

de, âgés de 8 à 74 ans. Le même dispositif a enregistré plusieurs cas de noyade durant les périodes où la baignade est interdite, en raison de l'état de la mer (dra-

sionnels, qui s'ajoutent à l'équipe de plongeurs spécialisés dans les recherches sous-marines, a ajouté la même source.

APS

MILA :

Baisse de la production d'ail

La production d'ail dans la wilaya de Mila, depuis le lancement en mai passé de la campagne de récolte de la saison agricole 2022/2023, a atteint près de 1,29 million quintaux, apprend-on auprès du directeur des services agricoles. Ces quantités ont été récoltées sur une superficie de 2.553 hectares, a précisé le même responsable qui a relevé que la campagne de récolte qui touche à sa fin concerne cette saison un total de 3.001,5 hectares cultivés d'ail, situés surtout dans les communes du Sud de la wilaya notamment sur le périmètre d'irrigation de Teleghma. Les intempéries enregistrées durant le mois de mai passé ont affecté une aire de 280 hectares d'ail dont le rendement a reculé, a ajouté le même responsable. Au terme de la saison précédente 2021/2022, la production d'ail de Mila a atteint 1,378 million quintaux obtenus sur 2.532 hectares, a ajouté la même source qui a précisé que 11.000 quintaux de cette production avaient été stockés dans le cadre du programme de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes. La quantité d'ail stocké au titre de la saison actuelle 2022/2023 est appelée à augmenter à 14.740 quintaux à la faveur de l'intégration de 11 nouveaux opérateurs au programme de stockage, selon encore la même source.

APS

peau rouge) et en dehors des heures de surveillance, appelant les estivants à respecter les directives des agents de la protection civile et des surveillants de baignade et d'éviter les zones non surveillées. Les services de la Protection civile ont mobilisé 830 surveillants de plages pour sécuriser la saison estivale dans la wilaya de Mostaganem, dont 100 agents profes-

Sidi Bel-Abbès : Saisie de plus de 600 motocycles

Plus de 600 motocycles de différentes catégories ont été contrôlés, depuis le début du mois de juillet dernier, par les services de police de Sidi Bel-Abbès, donnant lieu à la saisie de 67 motocycles et à la mise en fourrière de 30 autres pour diverses infractions, selon la cellule d'information et de communication de la Sûreté de wilaya. Parmi les plus importantes infractions commises par les motocyclistes figurent le non-port du casque, la vitesse excessive, la conduite sans

ORAN :

Un réseau spécialisé dans le trafic des migrants neutralisé

Les unités du groupement territorial de la gendarmerie nationale d'Oran ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de migrants clandestins et

l'organisation de traversées clandestines par mer à partir du Maroc, a indiqué, mardi, un communiqué des mêmes services. Cette opération a été traitée en étroite coordination entre les unités du groupement, après l'exploitation d'informations sécuritaires», selon le même communiqué. Les investigations et la filature des suspects ont permis de mettre un terme aux activités de ce réseau criminel international spécialisé dans le transport de migrants clandestins à partir du Maroc à destination de l'Algérie, le temps de préparer les traversées par mer», a précisé la même source. Cette opération

s'est soldée par l'arrestation de 9 individus dont 5 citoyens algériens et 4 ressortissants marocains, outre «la saisie d'un bateau à moteur (150 cv), de deux moteurs, d'un camion et d'une moto, de 10 bidons de 30 litres remplis d'essence». Il s'agit également de la saisie de «sommestimées à 1950 euros, 20 livres turques, 2500 dinars algériens ainsi que de passeports et d'armes blanches». Après «achèvement des procédures légales en vigueur, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Fellaoucene», a conclu le communiqué.

APS

documents, les manœuvres dangereuses, la conduite de motocycles par des mineurs et les nuisances sonores résultant de l'introduction de certains ajouts aux moteurs des motos, outre la circulation sur le tracé du tramway, ainsi que pour certains comportements directement liés à des formes de criminalité, comme le vol à la sauvette et le port de certains objets interdits. Les campagnes de contrôle visant les propriétaires et les utilisateurs de motos ont été lancées en raison des nuisances occasionnées sur les routes et les accidents, parfois mortels, qui en résultent, provoquant également des dommages physiques, en plus des nuisances sonores causées par les motocycles sur le repos et la tranquillité des citoyens à des heures tardives de la nuit, en plus des manœuvres dangereuses sur la voie publique et sur le tracé du tramway. Parallèlement, les services de la police de Sidi Bel Abbès poursuivent leurs campagnes de sensibilisation, notamment en direction des usagers des motocycles, les appelant à plus de vigilance et de précaution, au respect des règles de conduite saine, afin d'éviter les accidents mortels.

APS

PAR LA PANDÉMIE DE COVID-19 L'IMMUNISATION INFANTILE COMMENCE À RETARDER DANS LE MONDE

ont ait accès aux vaccins essentiels".
Nombre de parties prenantes s'attè-
rent à relancer la relance dans toutes les
pour tous les types de vaccins. Au
année 2023, l'OMS et l'UNICEF, aux
vi, de la Fondation Bill & Melinda
autres partenaires du Programme
vaccination à l'horizon 2030, ont lancé
le « Grand rattrapage », une
mondiale de communication et de
appelant les gouvernements à rattrap-
er les vaccins de routine accumulés
pendant la pandémie, à revenir aux niveaux
des services de vaccination pré-
existants et à renforcer encore davantage les
services de routine. À ce titre, plusieurs
actions ont été préconisées. D'abord, il est néces-
saire d'augmenter les investissements en faveur
de la vaccination et de collaborer avec les parties
prenantes pour débloquer les ressources dispo-
nibles. Ensuite, le solde des fonds alloués à
la vaccination, de façon à rétablir
l'accès aux services ayant subi des per-
tes pendant la pandémie, car une grande par-
tie des pressions excessives, La lance-
ment des campagnes de rattrapage
est aussi recommandé d'élaborer de
politiques permettant aux vaccina-
ndre les enfants nés juste avant ou
pendant la pandémie et qui auront bientôt
lequel les vaccins de routine sont
administrés. Il est préconisé de
services de vaccination et de soins
primaires (y compris les systèmes de
proximité) et résoudre les problèmes
afin de remédier à la stagnation
de la vaccination et d'atteindre les
plus marginalisés. Il faut savoir
que la vaccination se caractérise par
5 points de pourcentage ou plus en
2021 par rapport à 2019. Il
est rare d'observer des variations de
niveau des taux de couverture avant

les indiquent combien d'enfants
du groupe d'âge visé par les ser-
vices de routine ont été atteints
et ne sont pas structurées pour
le rattrapage des vaccins man-
quant pendant la pandémie, car une grande par-
tie des enfants concernés n'étaient alors plus en
charge par les services de vac-
cins. Toutefois, ce rattrapage a pu
être mis en œuvre dans une certaine mesure au titre
de « routine » et se trouve alors
dans les données.

**PROGRAMME POUR LA
VACCINATION À L'HORIZON 2030**
L'UNICEF œuvre aux côtés de Gavi,
le Fonds mondial pour les enfants, le
Vaccin et d'autres partenaires pour
le Programme pour la vaccination à
l'horizon 2030, une stratégie mondiale s'adres-
sant aux pays et acteurs compétents de la
santé internationale qui fixe des objec-
tifs de vaccination des maladies et vise
à garantir que chaque individu, où qu'il se
trouve, soit en mesure de bénéficier
des vaccins essentiels.
Après les données recensées par les
estimations de l'OMS/l'UNICEF rela-
tives à la couverture vaccinale nationale consti-
tuent le plus vaste et le
plus fiable au monde concernant les ten-
sions de vaccination contre 13 maladies
des systèmes de santé ordinaires
des vaccins dont l'administration
se fait normalement dans les cliniques ou les

centres de soins communautaires, par l'inter-
médiaire des services de proximité ou à l'occa-
sion des visites des agents de santé). Pour l'an-
née 2022, 183 pays ont transmis leurs données
respectives.

**LA MÉFIANCE VACCINALE
FAVORISE LE RETOUR DE
MALADIES QUASI DISPARUES**
La réticence ou le refus de se vacciner malgré la
disponibilité des vaccins menace d'annuler les
progrès réalisés dans la lutte contre les mala-
dies évitables par la vaccination.
La vaccination est l'un des moyens les plus ren-
table de ne pas contracter une maladie : elle
permet actuellement d'éviter 2 à 3 millions de
décès par an, et 1,5 million de décès supplé-

situation et laissé beaucoup d'enfants sans les
vaccins les plus élémentaires.
Suite à la pandémie, plus d'un tiers des pays (37
) ont déclaré subir des perturbations ou des
reports dans leurs campagnes de vaccination de
routine. Plus de la moitié des 50 pays touchés
par ces reports se situent en Afrique, exposant
228 millions de personnes à des maladies dan-
gereuses.
La non-vaccination des enfants a des consé-
quences directes importantes sur le retour de
certaines maladies. Entre 2015 et 2020, dans la
région Amérique latine et Caraïbes, le calen-
drier complet de vaccination contre la diphtérie,
le tétanos et la coqueluche (DTC3) est passé de
90 % à 76%. Alors que seulement 5 cas de diph-
térie avaient été signalés dans la région en
2013, ce chiffre montait à 900 en 2018. Pour la

Ce recul s'explique par le fait que les pro-
grammes de vaccination de routine n'ont pas pu
atteindre autant d'enfants qu'auparavant. Les
services de santé ont été perturbés, les centres
de soins fermés, et les importations et exporta-
tions de vaccins, de seringues et d'autres fourni-
tures médicales ont été interrompues. D'autre
part, le confinement a compliqué les déplace-
ments des familles, tandis que les budgets et le
personnel de santé ont été affectés en priorité à
la lutte contre la COVID-19. Aujourd'hui, nous
faisons face aux conséquences prévisibles de
cette situation. Des flambées de maladies à pré-
vention vaccinale, comme la rougeole et la
poliomyélite, apparaissent dans les pays où les
enfants n'ont pas été vaccinés. Pour remédier à
ce problème, la solution consiste dans l'immé-
diat à mener des campagnes de rattrapage vac-



mentaires pourraient ne pas avoir lieu si la cou-
verture vaccinale mondiale s'améliorait.
Les raisons pour lesquelles les gens choisissent
de ne pas se faire vacciner sont complexes; un
groupe consultatif auprès de l'OMS a déterminé
qu'un excès d'optimisme (maladie que l'on croit
éradiquée ou dont on se pense protégé), les dif-
ficultés d'accès aux vaccins et le manque de
confiance sont les principales raisons de l'hési-
tation.
Les cas de rougeole, par exemple, ont augmenté
de 79% au cours des deux premiers mois de
2022 selon le dernier rapport de l'OMS et de
l'UNICEF. Les raisons de cette hausse sont com-
plexes, et tous ces cas ne sont pas dus à l'hési-
tation vaccinale. Cependant, certains pays qui
étaient sur le point d'éliminer la maladie ont vu
une résurgence de cas. Ainsi, en 2019, l'Albanie,
la Grèce, le Royaume-Uni et la Tchèque qui
avaient éliminé la rougeole ont vu la maladie
réapparaître.
Les pays pauvres sont aussi concernés par un
recul de la vaccination mais pour des raisons
différentes. Selon l'UNICEF, 1 enfant sur 4 n'est
pas vacciné en Amérique latine. Avant la pandé-
mie, on observait déjà une baisse de la cou-
verture vaccinale. Une perturbation des services de
santé essentiels et la peur d'attraper la COVID-
19 sur un lieu de vaccination ont empiré la

rougeole, le nombre de cas est passé de 500 cas
à 23 000 sur la même période.
En 2019, la République Démocratique du
Congo, les Samoa et l'Ukraine ont tous été tou-
chés par la rougeole qui a amené au décès de
nombreux enfants. L'OMS et l'UNICEF, en colla-
boration avec les Etats concernés, ont dû faire
face à une épidémie de rougeole sur trois conti-
nents différents qui aurait pu être évitée grâce à
la vaccination.

**UNE CAMPAGNE MONDIALE POUR
RÉTABLIR L'IMMUNITÉ**
Des millions d'enfants dans le monde n'ont pas
reçu tous leurs vaccins de routine pendant la
pandémie de COVID-19. En conséquence, cer-
taines maladies auparavant maîtrisées, telles
que la rougeole, la poliomyélite et la diphtérie,
font leur retour. Il est donc temps de rattraper
le retard en matière de vaccination et de réta-
blir l'immunité pour protéger ces enfants, leurs
familles et leurs communautés.
Les vaccins sauvent des vies. Pourtant, beau-
coup trop d'enfants dans le monde n'en bénéfi-
cient pas. Pendant la pandémie de COVID-19,
près de 67 millions d'enfants ont été privés des
vaccins de routine qui les protègent contre cer-
taines maladies mortelles.

cinal à grande échelle afin de protéger les
enfants qui n'ont pas reçu toutes leurs doses au
cours des dernières années.
Cette mesure représente un premier pas en
avant important pour aider les communautés et
leurs systèmes de santé après le choc de la pandé-
mie. L'impératif est donc de rétablir l'immu-
nité.
Les gouvernements doivent s'engager en priori-
té à atteindre les enfants privés de vaccination
au moyen de campagnes de rattrapage en vue
de rétablir leur immunité, de mettre un terme
aux décès évitables d'enfants et de prévenir de
nouvelles épidémies.
Il s'agit d'une première étape importante dans
ce qui devrait constituer un plan à long terme
pour relancer les efforts en matière de vaccina-
tion après la pandémie et renforcer les sys-
tèmes de santé primaire.
La vaccination, qui a permis d'éradiquer cer-
taines maladies et ainsi de sauver d'innom-
brables vies humaines, constitue l'un des plus
grands succès de l'humanité. Au cours des trois
dernières décennies, elle a joué un rôle crucial
dans la lutte pour réduire le taux de mortalité
des enfants de moins de 5 ans. La mobilisation
de tous les efforts permettra de rétablir l'immu-
nité, en misant sur la vaccination infantile au
niveau mondial.

LES RISQUES D'ÉPIDÉMIES MENACENT LE SOUDAN

Des milliers de cadavres en décomposition dans les rues de Khartoum

Une situation alarmante qui favorise les épidémies allant du paludisme au choléra en passant par la dengue. Des cas de choléra et de rougeole ont été détectés dans différentes régions du pays, prévient l'OMS.

La situation est de plus en plus dramatique au Soudan, un pays où les combats entre l'armée et les paramilitaires font toujours rage depuis près de quatre mois laissant derrière eux des milliers de cadavres en décomposition qui font craindre des risques d'épidémies dans ce pays pauvre d'Afrique de l'Est. C'est le cri d'alerte de l'ONG Save the Children. «Des milliers de cadavres se décomposent dans les rues de Khar-

toum alors que les morgues sont saturées et font face à des coupures de courant», souligne Save the Children dans un communiqué mardi, repris par l'AFP. La guerre opposant l'armée dirigée par le général Abdel Fattah al-Burhane, aux Forces de soutien rapide (FSR) du général Mohamed Hamdane Daglo, a déjà fait plus de 3900 morts, selon l'ONG Acled, et plus de quatre millions de déplacés et réfugiés, selon un dernier bilan annoncé mardi par l'ONU. «L'impossibilité d'offrir des funérailles dignes à ceux qui meurent augmente la souffrance des familles à Khartoum», affirme le directeur du département santé de Save the Children, Bashit Kamal Eldin Hamid. L'impossibilité d'enlever ces cadavres en raison des combats et le manque d'électricité qui ne permet plus au système de réfrigération des morgues de la capitale de fonctionner expose doublement les habitants à des risques d'épidémies. Sur les 89 principaux hôpitaux de la capitale, 71 sont hors service et ceux encore opérationnels sont souvent la cible d'attaques ou de pillages. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a ainsi répertorié



53 attaques contre des structures de soins ayant causé 11 morts depuis le début de la guerre le 15 avril. Depuis des mois, les ONG martèlent que le temps presse car les eaux stagnantes de la saison des pluies, qui débute en juin, favorisent les épidémies allant du paludisme au choléra en passant par la dengue. Des cas de choléra et de rougeole ont été

détectés dans différentes régions du pays, prévient l'OMS. Ces dernières semaines, les combats se sont intensifiés à Khartoum où l'armée de l'air pilonne des zones résidentielles, visant les bases installées depuis plusieurs années par les paramilitaires, lesquels répliquent avec des drones.

Par Le Figaro et Agences



BANQUE TUNISO-LIBYENNE

CHANGE, UN NOUVEAU PROGRAMME AMBITIEUX DE LA BTL

Pour projeter la Banque tuniso-libyenne (BTL) dans une nouvelle perspective de développement et de croissance durable et saine, la nouvelle Direction générale de la Banque a initié un nouveau programme baptisé CHANGE qui s'étale sur une période de cinq ans (2023-2027). C'est un programme qui va induire un changement au niveau des process, du business model, de la qualité des services offerts aux clients. En effet, ce programme vise une nouvelle clientèle, notamment les Petites et Moyennes Entreprises (PME). La banque étudiera ainsi un repositionnement de ses agences pour plus de proximité avec la nouvelle cible de clientèles. Pour garantir la réussite de ce programme, la banque se penchera sur l'amélioration de ses ressources humaines et ses compétences. Ce programme ambitieux qui va impliquer tous les collaborateurs de la banque fera du financement des échanges commerciaux avec la Libye, en collaboration avec des banques libyennes, un axe principal du développement de la Banque tout en visant un meilleur équilibre entre les importations et les exportations de et vers la Libye. Le nouveau programme de la BTL prévoit aussi la création d'une filière dédiée aux opérations de recouvrement, la création d'une maison d'escompte, le développement des systèmes d'information et le lancement de nouveaux produits en ce qui concerne le cash pooling et la pension livrée au niveau de la gestion de la trésorerie. Pour améliorer ses revenus, la banque prévoit aussi la création de sa propre Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV).

Par Tunisie Numérique

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Un tiers des Camerounais boude la moustiquaire

Seulement 68% des Camerounais utilisent les moustiquaires imprégnées à longue durée d'action (MILDA) qui leur sont remises dans le cadre de la lutte préventive contre le paludisme. C'est ce qu'a affirmé le ministère de la Santé publique du Cameroun, qui a initié le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP). Dans un entretien avec SciDev.Net, Raymond Tabué, chef de l'Unité de lutte intégrée contre les vecteurs au PNLP, affirme que les supervisions ont révélé que ce refus s'explique par des considérations d'ordre socio-anthropologique. «Les moustiquaires

emprisonnent la chaleur. Même s'il s'agit d'une différence de 1 à 2 degrés Celsius, cela pourrait suffire à vous mettre mal à l'aise la nuit, surtout lorsque vous dormez dans un climat chaud». Par exemple, dit-il, «dans la partie septentrionale du pays, la moustiquaire qui est généralement de couleur blanche, est associée au linceul. Du coup, un certain nombre de personnes sont réticentes à son utilisation». «Tandis que dans les zones en guerre où les gens se déplacent beaucoup, la moustiquaire de forme rectangulaire n'est plus très adaptée, les gens auraient préféré qu'elle soit de forme conique», est-il précisé.

installée. L'installation de la moustiquaire est susceptible d'entraîner la dégradation des murs ou des plafonds. Du côté des populations, certaines personnes évoquent l'inconfort qu'elles éprouvent en utilisant la moustiquaire. Ces raisons sont confirmées par une enquête intitulée «Survey on the Determinants of Behaviors Related to Malaria : Cameroon (March 2020)» portant sur le comportement des populations camerounaises face au paludisme. Cette enquête qui a été menée dans deux provinces du pays (Nord et Extrême-Nord) révèle par exemple que «44,8 % des gens ont convenu qu'ils n'aimaient pas dormir sous une moustiquaire quand il faisait chaud» et que «39,1 % ont affirmé que l'insecticide contenu dans les moustiquaires les rendait mal à l'aise». Réalisée dans le cadre du projet «Breakthrough Action», une initiative mondiale dirigée par le «Johns Hopkins Center for Com-

munication Programs» aux Etats-Unis, cette enquête indique aussi qu'entre 22% et 42% de personnes interrogées pensent que l'utilisation de la moustiquaire pouvait être gênante pour un couple, surtout si celui-ci veut faire un enfant. Cette non-utilisation ou cette mauvaise utilisation de la moustiquaire n'est pas sans conséquence : «La moustiquaire a longtemps été la stratégie de prévention du paludisme en première ligne au Cameroun. Ainsi, une mauvaise utilisation des moustiquaires peut avoir un impact considérable sur les cas de paludisme et les décès dans le pays», rappelle Margaret Reilly McDonnell, directrice exécutive de «United to Beat Malaria», une organisation de la Fondation des Nations Unies dédiée à la lutte contre le paludisme. En effet, Margaret Reilly McDonnell souligne que «comme nous l'a rappelé le COVID-19, le comportement humain occupe une place importante en termes de prévention des maladies. Il ne suffit pas de proposer simplement un vaccin ou de fournir une moustiquaire. L'éducation et la communication pour le changement de comportement sont essentielles.» C'est ainsi que le PNLP fait savoir qu'il maintient une

politique de communication avant, pendant et après les campagnes de distribution des moustiquaires.

Dans un entretien avec SciDev.Net, Raymond Tabué fait savoir que la communication avant la campagne vise à amener les populations à accepter les moustiquaires et à leur indiquer le moyen d'en entrer en possession. Pendant la campagne, il s'agit de leur expliquer comment utiliser la moustiquaire.

Après la campagne, on va utiliser les agents de santé communautaires pour passer dans les ménages et voir si les moustiquaires offertes sont installées et sont effectivement utilisées. Mais Margaret Reilly McDonnell tient à souligner que «il n'y a pas de solution miracle qui protégera complètement un enfant, une femme enceinte, une famille ou une communauté contre le paludisme». Pour elle, les pays et leurs partenaires doivent continuer à encourager les individus, les familles et les communautés à utiliser des moustiquaires parallèlement à d'autres mesures de prévention et de lutte contre les moustiques, ainsi qu'à des diagnostics, des traitements et une gestion des cas efficace...

Par Agence

FOOT/ CHAN-2024 (ÉLIMINATOIRES) :

L'Algérie devra affronter des sélections maghrébines lors du troisième tour prévu en mars 2024 pour se qualifier à la Chan 2024

L'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, disputera directement le dernier tour des qualifications du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024, après un tirage au sort entre les quatre sélections de la zone de l'Union nord-africaine de football (UNAF), a annoncé la Fédération algérienne (FAF) lundi soir dans un communiqué publié sur son site officiel. Ainsi, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, et la Libye se disputeront les deux billets réservés pour la zone de l'UNAF.

Les éliminatoires du CHAN-2024 débuteront en septembre prochain (aller : 22-24 septembre, retour : 6-8 octobre), alors que le 2e tour se jouera en décembre (aller : 15-17 décembre, retour : 22-24 décembre). Le 3e et dernier tour qui concerne la zone de l'UNAF est program-



mé en mars 2024 (aller : 8-10 mars, retour : 15-17 mars). En avril dernier, la CAF a lancé un appel à candidature pour l'organisation de l'édition 2024. La décision de maintenir cette compétition, après plusieurs semaines d'incertitude, a été prise lors de la réunion virtuelle (visioconférence) du Comité exécutif de la CAF, tenue sous la présidence du

Dr Patrice Motsepe. La précédente édition disputée en Algérie du 13 janvier au 4 février derniers, avait été remportée par le Sénégal aux dépens de l'équipe nationale (0-0, 5-4 aux t.a.b). Le CHAN-2022 (reporté à 2023) s'était déroulé aux stades Nelson Mandela de Baraki (Alger), 19-mai 1956 (Annaba), Miloud-Hadefi (Oran), et Chahid-Hamlaoui (Constan-

tine). Le sélectionneur de la sélection A' Madjid Bougherra ne s'est toujours pas prononcé sur son avenir à la tête de la barre technique, rappelle-t-on. Les 46 pays engagés aux éliminatoires du CHAN-2024 par zone : WAFU A (8 nations) : Cap Vert, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Sénégal, Sierra Léone WAFU B (7 nations) : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Niger, Nigéria, Togo UNIFFAC (7 nations) : Cameroun, Centre-Afrique, Tchad, Congo, RD Congo, Guinée Equatoriale, Gabon COSAFA (11 nations) : Angola, Botswana, Comores, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Maurice, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Zimbabwe. CECAFA (9 nations) Burundi, Djibouti, Ethiopie, Kenya, Rwanda, Somalie, Soudan, Tanzanie, Ouganda UNAF (4 nations) : Algérie, Libye, Tunisie, Maroc.

R.S.

LILLE :

Ounas blessé indisponible pendant une semaine

L'international algérien de Lille OSC (Ligue 1 française de football), Adam Ounas, blessé à la cuisse gauche, a réalisé des examens médicaux rassurants, et doit observer un repos d'une semaine, rapportent les médias locaux ce mardi. Blessé lors du match amical disputé samedi en déplacement chez les Anglais de Brentford (0-0), Ounas a passé lundi des examens médicaux qui n'ont révélé rien de grave. Ounas s'est blessé seul au bout d'une longue course au milieu de la seconde période. Il s'est tenu la cuisse en revenant près de ses coéquipiers avant de solliciter le chan-

gement (67°). L'ancien bordelais sera ainsi forfait pour le déplacement des Lillois à Nice vendredi (20h00), en ouverture de la saison 2023-2024. Son éventuel retour est prévu le dimanche 20 août à domicile face au FC Nantes (14h00), à l'occasion de la 2e journée. Le joueur algérien avait dû faire l'impasse la saison précédente sur plusieurs matchs en raison de blessures à répétition, dont la dernière avait été contractée en avril dernier (lésion musculaire intrinsèque du quadriceps gauche). Engagé en 2022 pour un contrat de

deux ans, Ounas ne parvient pas à s'inscrire dans la durée en raison de ses blessures répétitives qui freinent considérablement sa progression. En 22 rencontres disputées lors du précédent exercice, toutes compétitions confondues, Adam (26 ans) n'a marqué qu'un seul but et délivré deux passes décisives. Il n'a plus été convoqué en équipe nationale depuis novembre 2022, et les deux matchs amicaux disputés face au Mali à Oran (1-1) et devant la Suède (défaite 2-0) à Malmö.

HANDBALL U 19 : COUPE DU PRÉSIDENT EN CROATIE

Victoire de l'Algérie face à la Nouvelle-Zélande

La sélection algérienne masculine de handball des U19 s'est imposée face à son homologue néo-zélandaise 39-14 (mi-temps : 22-4), en match disputé lundi à l'Arena Varazdin, comptant pour la 1^{re} journée (Gr.1) de la Coupe du président du Mondial de la catégorie qui se déroule en Croatie (2-13 août). Il s'agit de la deuxième victoire de rang pour le Sept national, après celle décrochée lors de la 3e et dernière journée du tour préliminaire face au Rwanda 33-27 (mi-temps : 18-13).

Dans l'autre match de la poule 1 de la Coupe du président, le Rwanda affronte en ce moment le Maroc. La sélection nationale a échoué à se qualifier au Tour principal, en concédant deux défaites au tour préliminaire : face au pays hôte 19-42 (mi-temps : 6-19) et devant le Portugal 19-41 (mi-temps : 8-15). Les Algériens défieront le Maroc mardi (14h30), lors de la deuxième journée de la Coupe du président. Cette 10e édition a vu la participation pour la première fois de 32 équipes, réparties

En huit groupes de quatre équipes. Les deux premiers de chaque groupe se sont qualifiés au Tour principal, alors que les deux autres se disputent la Coupe du Président. Il s'agit du premier rendez-vous depuis 2019 puisque celui prévu en 2021 avait été annulé en raison de la pandémie de COVID-19. Six équipes ont effectué leur baptême de feu dans cette compétition: le Burundi, la République tchèque, les îles Féroé, le Monténégro, le Rwanda et les Etats-Unis.

APS

MOTO GP

Bezzecchi en pole position en Grande-Bretagne

L'Italien Marco Bezzecchi (Ducati-VR46) a décroché samedi la pole position du Grand Prix de Grande-Bretagne, neuvième manche de la saison de MotoGP, sur le tracé détrempé de Silverstone. Bezzecchi, qui signe la troisième pôle de sa carrière dans la catégorie reine -la deuxième de rang après sa performance aux Pays-Bas fin juin-, s'élancera devant l'Australien Jack Miller (KTM) et l'Espagnol Alex Marquez (Ducati-Gresini) sur la grille de départ de la course sprint à 16h00, et dimanche sur celle du GP (14h00). Les qualifications ont été disputées dans des conditions rendues dantesques par la pluie qui ne cesse de tomber sur le cir-

cuit depuis le début de la matinée, occasionnant de nombreuses chutes sans gravité. Bezzecchi, actuellement 3e du championnat, a notamment chuté en fin de séance: « je vais bien, mais c'était une grosse chute que j'ai faite là », a-t-il tenu à rassurer. L'Italien avait alors déjà signé le temps de référence. Son compatriote Francesco Bagnaia (Ducati), actuel leader du championnat partira de la deuxième ligne, en 4e position. Le sextuple champion du monde de Moto GP Marc Marquez (Honda) partira 14e.



CR BELOUIZDAD

BOUDRAMA, NOUVELLE RECRUE DU CHAMPION D'ALGÉRIE

Le CR Belouizdad, club champion d'Algérie en titre, a annoncé lundi soir avoir fait signer pour trois ans le défenseur Achraf Boudrama, en provenance de la formation saoudienne, Al-Qaisumah. «Je suis très fier de signer pour un grand club comme le CRB, avec lequel j'espère remporter de nombreux titres. C'est ce qui m'a d'ailleurs encouragé à le rejoindre, car son projet sportif est très emballant », a déclaré le joueur dans une interview accordée au site officiel du club, juste après sa signature. «Plusieurs joueurs originaires de l'Est du pays, comme Kheireddine Madoui, ont bien réussi au CRB, et il s'agit là d'un autre fait encourageant, qui a pesé dans mon choix », a ajouté le joueur de 27 ans, évoquant au passage d'autres aspects positifs, comme « la stabilité » et la présence de tous « les moyens nécessaires » pour réussir. Quelques heures avant la signature de l'ex-défenseur central du MC El Eulma et de l'ES Sétif, le Chabab avait frappé un autre grand coup, en engageant le milieu offensif de l'USM Alger, Abderrahmane Meziane, ayant également paraphé un contrat de trois ans.

APS

TENNIS / COUPE DAVIS 2023 (GROUPE III / ZONE AFRIQUE)

L'ALGÉRIE AFFRONTERA L'AFRIQUE DU SUD

La sélection algérienne (seniors/messieurs) de tennis fera son entrée en lice mercredi dans l'édition 2023 de la Coupe Davis (Groupe III / Zone Afrique), en affrontant son homologue sud-africaine (Pays hôte) pour le compte de la première journée, Poule A. Les Verts enchaîneront avec la Côte d'Ivoire (Jeudi), pour le compte de la deuxième journée, avant de conclure avec le Togo (Vendredi) pour le compte de la troisième et dernière journée. Pour rappel, la Poule (B) de cette édition 2023 de la Coupe Davis (Groupe III / Zone Afrique), qui se déroulera du 9 au 12 août à Pretoria, se compose du Zimbabwe, du Bénin, de la Namibie et du Sénégal, suivant la répartition, définie par le tirage au sort effectué mardi. La sélection algérienne se compose de Hamza Reguig, Toufik Sahtali, Mohamed Larbi Hameurlaine et Slimane Kichou, sous la direction du capitaine Nouredine Mellah. La délégation algérienne est conduite en Afrique du sud par Hocine Cheghib, deuxième vice-président de la Fédération Algérienne de Tennis (FAT). La coupe Davis est considérée comme la plus prestigieuse des compétitions annuelle de tennis masculin par équipes.

APS

ELLE AURA LIEU
DU 26 AU 29 OCTOBRE À ALGER
**2^E ÉDITION DES JOURNÉES
CINÉMATOGRAPHIQUES
INTERNATIONALES DU FILM
DU PATRIMOINE**

La deuxième édition des journées cinématographiques internationales du film du patrimoine sera organisée du 26 au 29 octobre à Alger, avec la Palestine comme invitée d'honneur, a-t-on appris auprès des organisateurs. L'Etat de Palestine sera l'invité d'honneur de cette manifestation culturelle qui sera organisée à l'initiative de «l'Organisation algérienne du patrimoine, du tourisme et de l'artisanat», et sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, et ce, à l'occasion de la journée mondiale du patrimoine audiovisuel, lit-on dans un communiqué publié sur le site électronique de cet évènement. Placée sous le thème «le patrimoine un levier économique et touristique», la 2e édition de ces Journées prévoit la projection de plusieurs films palestiniens, dans la section «Panorama du cinéma palestinien», à l'instar de «Milad mor» (Naissance Amère) du réalisateur Mohamed El karmi, «Ghazel» de Amjad Arafa, et «Odtou Ilayha» de Ghosson Elmadi, ainsi que «Djissr Al Awda» (Le pont du retour) de Issam Belane. La direction du festival a annoncé l'ouverture des inscriptions depuis le 30 juillet pour les films désireux de participer à cette édition, sachant que la réception des demandes de films de toutes les régions du monde se poursuivra jusqu'au 30 septembre, et ce en remplissant un formulaire d'inscription ou en prenant contact via le courrier électronique du festival. Seuls les courts-métrages (fiction et documentaire) peuvent participer à ce festival, à condition de traiter des thèmes du patrimoine, à l'instar du patrimoine culturel immatériel (formes d'expression orale, arts de l'expression corporelle, célébrations et rituels religieux, arts traditionnels authentiques et arts populaires). Quant aux conditions de participation, le réalisateur doit présenter au concours un seul film ne dépassant pas 30 minutes de norme Haute définition (HD) et produit après le 1 janvier 2020. Le film participant peut être réalisé dans toutes les langues, à condition d'avoir un sous-titrage en langue arabe. Selon les organisateurs, les journées nationales cinématographiques du film du patrimoine visent à «promouvoir le patrimoine algérien, à travers le film, le cinéma et l'image en général».

APS

LES ALGÉRIENS RENOUENT AVEC LE CINÉMA : RUÉE VERS LES SALLES OBSCURES

Après de longues années de disette, le 7e art semble reprendre sa place. Voir des jeunes et des familles se masser devant une salle devient une image de plus en plus familière, notamment à Alger. Grâce aux efforts des professionnels du cinéma, des réalisateurs, des producteurs et des distributeurs, la diversité et la quantité des films proposés se sont considérablement accrues. Il est désormais possible de voir des films sortir en même temps sur les écrans d'Alger et d'une quelconque grande capitale étrangère.

R. C.

FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE LA MINIATURE ET DE L'ENLUMINURE

Les participants en compétition pour six prix

Dans la perspective de lancer un concours international, le comité d'organisation du Festival culturel international de la miniature et de l'enluminure a, sur son site officiel, appelé les artistes à l'intérieur du pays et à l'étranger à s'inscrire, avant le 1er novembre prochain, en soulignant le lancement de la 13e édition du Festival dont la première édition remonte à 2008. Selon les organisateurs qui tiennent à donner à cette manifestation culturelle un

dimension internationale, où les pays appelés à participer auront à montrer leur travaux de miniature, le concours international concernera deux disciplines: la miniature et l'enluminure, sachant que les participants peuvent présenter une seule œuvre au choix, à condition qu'elle soit individuelle et inédite», est-il précisé. Les artistes sont également appelés à utiliser les matériaux autorisés par le comité de sélection des œuvres, et à pré-

senter, le jour de leur participation à l'évènement au niveau de l'administration du festival, des œuvres exclusivement manuelles, sans recourir à des programmes artistiques, à des techniques électroniques ou à des machines d'impression. Les participants aux deux catégories du concours peuvent consulter les conditions techniques et artistiques exigées sur le site électronique du festival. Organisé pour la première fois à

Constantine, ce festival qui gagne d'année en année en notoriété et enregistre, depuis son institution, un nombre croissant d'artistes et de pays, se veut aussi un espace d'échanges d'expériences entre artistes algériens et étrangers, à même de permettre à de jeunes créateurs de présenter leurs œuvres. Présidé par un artiste algérien, le jury de ce concours international sera composé d'artistes algériens et internationaux. Au total, six prix

seront décernés aux lauréats des deux catégories, en sus de prix d'encouragement. L'annonce des œuvres lauréates est prévue le 22 novembre prochain. Pour rappel, la 12^{ème} édition du festival culturel international de la miniature et de l'enluminure s'est tenue l'an dernier à Tlemcen où plusieurs artistes algériens et étrangers avaient pris part à une exposition collective sur l'enluminure et la miniature.

R. C.

ÉTUDES SUR LE THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN

Ouverture des candidatures pour le Prix international «Mustapha-Kateb»

Le Théâtre national algérien (TNA) «Mahieddine Bachtarzi» a annoncé l'ouverture des candidatures pour la 3^e édition du Prix international «Mustapha-Kateb» des études sur le théâtre national algérien, a indiqué un communiqué du TNA.



Le TNA annonce l'ouverture des candidatures en vue de participer à la 3e édition du prix international «Mustapha-Kateb» des études sur le théâtre national algérien, sous le thème «les procédés modernes dans la conception cinématographique des représentations théâtrales algériennes». Le Prix vise «à soutenir la recherche et à ouvrir le champ aux chercheurs pour étudier l'évolution de la dramaturgie et du théâtre algériens ainsi qu'à rassembler et à suivre l'œuvre et la pratique théâtrales en Algérie». Le Prix se veut «une invitation annuelle du théâtre algérien adressée aux laboratoires, critiques, chercheurs, académiciens et personnes intéressées en vue d'accompagner le système des représentations théâtrales algériennes à partir de l'année 1900 jusqu'à présent. Le concours verra la distinction de trois lauréats, sachant que la valeur du 1er prix est de 500.000 DA, celle du second est de 300.000 DA, tandis que celle du 3e prix est de 200.000 DA. Le TNA a appelé les personnes désirant participer à consulter le règlement et les

conditions du concours sur le lien suivant : <https://urlz.fr/na3H>. Lancé par le TNA en 2018, ce prix annuel est destiné aux chercheurs et aux personnes intéressées par le 4e art algérien, «toutes nationalités confondues», en vue de soutenir la recherche et d'ouvrir le champ aux chercheurs en vue d'observer l'évolution et la transformation de la dramaturgie algérienne, rassembler et vérifier l'œuvre et la

pratique théâtrales en Algérie. Considéré comme l'un des symboles du Théâtre algérien, Mustapha Kateb (1920-1989), dont le Prix porte le nom, a voué sa vie au théâtre comme comédien et metteur en scène de plusieurs pièces à succès et a également été à la tête de la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN) en 1958, avant d'occuper le poste de Directeur du TNA (1963-1972).

APS

William Friedkin : mort du réalisateur de «French Connection» et de «L'Exorciste»

L'Américain William Friedkin, Oscar du meilleur réalisateur pour «French Connection» (1971) et consacré maître de l'épouvante avec «L'Exorciste» (1973), est mort, lundi à Los Angeles, à l'âge de 87 ans. Explorateur de l'âme humaine à la frontière du bien et du mal, Friedkin est une figure de la nouvelle génération hollywoodienne qui s'est affranchie des codes classiques, aux côtés de Francis Ford Coppola et Martin Scorsese. Eminent cinéophile mais aussi grand amateur de peinture et de musique, il a expérimenté tous les genres du Septième art, sans toujours rencontrer le succès dans les salles. «Le cinéma a perdu un véritable expert et j'ai perdu un être cher, loyal, un vrai ami», a déclaré le réalisateur Guillermo del Toro, sur les réseaux sociaux, saluant le travail de «l'un des dieux du cinéma». Friedkin est «l'un des cinéastes les plus percutants de tous les temps», a assuré Eli Roth, acteur et réalisateur de films d'horreur, assurant sur Instagram que le cinéaste avait «changé le cours de sa vie». «Très triste d'apprendre la mort de ce cinéaste profondément talentueux», a réagi le romancier à succès Stephen King pour qui «L'Exorciste est super, mais le vrai classique est Sorcerer (Le Convoi de la peur)».

R. C.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya Tipasa

Direction des Travaux Publics

de la wilaya Tipasa

ولاية تيبازة

مديرية الأشغال العمومية

ولاية تيبازة

DTP POS AUI cité administrative Tipasa

LE NIF DE LA DTP : 46881500842098

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

N°.....24...../2023

La Direction des travaux publics de la wilaya de TIPASA lance un avis d'appel d'offres nationale ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de :

Travaux de Confortement de la route reliant Bousmail à Khemisti

Le présent appel d'offres national ouvert s'adresse à toutes les entreprises ayant un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Quatre (04) ou plus activité principale Travaux Publics.

Le soumissionnaire doit justifier par une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage d'avoir réalisé au minimum un (01) projet de Confortement ou Stabilisation d'une Route

Le soumissionnaire doit justifier une moyenne de chiffre d'affaires des trois(03) dernières années (2020-2021-2022) supérieur ou égales à Trente Millions DA (30.000.000,00 DA) justifié par C20 visé par les services des impôts.

Remarque :

Le soumissionnaire doit obligatoirement joindre un planning des travaux cacheté et signé par sous sin, comprenant un système de travail posté en continu 3x8 heures ou 2x10 heures, faute de quoi son offre sera rejetée.

Sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics, POS AUI cité administrative Tipasa, le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné.

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse jusqu'à 12h00 si le jour de dépôt coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera reportée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée à la 15^{ème} jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse jusqu'à 12 h 00 min. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 min.

Les offres seront déposées à la DIRECTION DU DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE TIPASA, CITE ADMINISTRATIVE TIPASA. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « l'offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Les enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° et l'objet de l'appel d'offres ».

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE TIPASA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Travaux de Confortement de la route reliant Bousmail à Khemisti

SOUSSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATIONS DES OFFRES N°24...../2023

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

1 / Le dossier de candidature contient :

Une déclaration de candidature signée et cachetée.

Une déclaration de probité signée et cachetée.

Une déclaration de sous-traitant signée et cachetée

Statut de l'entreprise (EURL, SPA, SARL, SNC)

Certificat de qualification et classification professionnelles Quatre (04) ou plus principalement en travaux publics. En cours de validité.

La liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet justifié par les cartes grises et les contrats d'assurance pour matériel roulant en cours de validité et les factures d'achat pour le matériel non roulant avec un PV de Constat daté moins de 03 mois.

La liste des moyens humains visés par la CNAS.

Attestation de mise à jour CNAS en l'année en cours, CASNOS, CACOBATH photocopie.

L'extrait de rôle en cours de validité,

Attestation de dépôt des comptes sociaux (pour les entreprises SNC, SARL, SPA, EURL).

Casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité, original ou photocopie.

Le registre de commerce (photocopie)

Carte d'identification fiscale (photocopie).

Chiffre d'affaires des trois dernières années, (justifié par le C20 délivré par les services des impôts).

Numéro d'identification fiscale (photocopie).

Références professionnelles fournies par les maîtres d'ouvrages pour des travaux similaires réalisés. (Attestations de bonne exécution).

2 / L'offre technique contient :

Une déclaration à souscrire signée et cachetée.

Le cahier des charges qui doit porter à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application de la disposition de l'article 78 du présent décret.

planning d'exécution des travaux.

3 / L'offre financière contient :

Lettre de soumission remplie, caché et signé.

Bordereau des prix unitaires, remplie, caché et signé.

Le détail quantitatif et estimatif, remplie, caché et signé.

Le Sous détail des prix

Les modèles de la lettre de soumission, de la déclaration souscrite et de la déclaration de probité sont fixés par arrêté du ministre chargé des finances.

Les offres doivent être déposées auprès de la direction des travaux publics de la wilaya de Tipasa à l'adresse suivante : POS AUI Tipasa.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentées de (03) trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h00 mn au siège de la Direction Des Travaux Publics de la Wilaya de TIPASA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 14 h00 mn ».

NB : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité.

L'EXPRESS DU 10/08/2023

ANEP : N° 2316020121

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT

DAIRA DE BRIDA

COMMUNE DE TAOUIALA

NIF : 098403179001137

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N° : 02 /2023

Le président de l'assemblée populaire communale de TAOUIALA lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de l'opération suivant : Aménagement urbain général du quartiers Saadaoui Aï et Azout Abdelkader et Soualb A'mar et rue Amirouch « Amir Abdelkader sur une superficie de 5700 m2

Donc il est obligé pour les entreprises concernées qui ont le certificat de la qualification et la classification des professionnels dans le domaine de Bâtiment comme un activité principal et classée à la catégorie 3^{ème} ou plus et réalisés des opérations similaires à l'objet de la présentation .

Il faut contacter au siège de la municipalité (bureau d'affaire) pour retirer le cahier des charges et le devis quantitatif avec paiement 6000.00 DA, et à partir du premier jour de la publication de cette annonce dans les journaux nationaux ou publication officiel des offres (BOMOP).

Délai de la préparation des offres est fixé à 08 jours à compter de la date de la première parution de l'avis sur la presse nationale, et la date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres. L'heure limite de dépôt des offres est fixée avant 10 h 00 m

L'offre est présentée sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de l'appel d'offre N° : L'objet de l'appel d'offre, l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention (à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Cette enveloppe comportera trois autres enveloppes : (dossier de candidature) – (l'offre technique) – (l'offre financière) sont insérés dans des enveloppes séparées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature » « l'offre technique » ou « l'offre financière » selon le cas.

Les trois enveloppes comportent les documents suivants :

DOSSIER DE CANDIDATURE (1^{er} plis) :

Déclaration de candidature rempli et signé par l'entrepreneur.

Déclaration de probité rempli et signé par l'entrepreneur.

Les statuts pour les sociétés.

Document relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise (déclaration de sous-traitant (dans le cas d'un sous traitant))

Capacités professionnelles : copie du certificat de qualification

Capacités financières : copie des bilans trois années dernières

Capacités techniques : Liste des moyens humains (déclarée à la CNAS, Liste des moyens et matériel, copie des références professionnelles.

Copie de registre de commerce.

Copie d'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés

Copie des mises à jour de CNAS, CASNOS, CACOBATH

Copie du casier judiciaire en cours de validité.

Copie de l'extrait de rôle apurée ou par échéancier.

Copie de la carte d'identification fiscale et numéro d'identification statistique (NIF+ NIS)

OFFRE TECHNIQUE (2^{ème} plis) :

Déclaration à souscrire rempli et signé par l'entrepreneur.

Mémoire technique justificatif rempli et signé par l'entrepreneur.

Planning prévisionnel des travaux.

Cahier des charges paraphé par le soumissionnaire portant au dernier page la mention manuscrite « lu et accepté ».

OFFRE FINANCIERE (3^{ème} plis) :

La lettre de soumission rempli et signé par l'entrepreneur.

Le bordereau des prix unitaires rempli et signé par l'entrepreneur.

Devis quantitatif et estimatif rempli et signé par l'entrepreneur.

Observation tous les documents doivent être valides.

Séance d'ouverture des plis : l'ouverture des plis techniques et financiers dans le dernier jour de dépôt des offre, prévue en séance publique et se tiendra au siège de la commune de TAOUIALA, le jour de dépôt des offres à 10 h 00 m les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture.

Si le jour de dépôt et d'ouverture des plis coïncide avec un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 98 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

L'EXPRESS DU 10/08/2023

ANEP : N° 2316020141

Sur page Facebook: L'EXPRESSDZ



Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : 023.70.99.92

EN PRÉVISION DU SOMMET DES BRICS DU 22 AU 24 AOÛT

Les enjeux principaux énumérés par la chef de la diplomatie sud-africaine

Ce groupe réunit le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. Pour l'instant, 22 pays ont déjà déposé une demande officielle d'adhésion à l'organisation.

PAR AGENCE SPUTNIK

De nouvelles initiatives au nom du partenariat mutuellement bénéfique entre les BRICS et le Sud global, une route vers un monde plus juste et équitable et le développement de nouvelles infrastructures... Le communiqué de Naledi Pandor dessine les enjeux principaux du sommet du groupe qui débutera dans quelques jours en Afrique du Sud. Les BRICS devraient être un catalyseur pour une reprise économique mondiale durable qui répond aux besoins du monde entier, indique le communiqué de la ministre sud-africaine des Affaires étrangères Naledi Pandor suite à son briefing le 7 août dernier. L'idée d'élargir l'organisation date de 2017, lorsque la Chine a présenté le projet des BRICS+ visant à en "faire la plateforme la plus influente pour la coopération Sud-Sud dans le monde".

34 pays sur 67 invités ont déjà confirmé leur participation au sommet des BRICS à Johannesburg, dont le sujet principal s'intitulera "Partenariat pour une croissance mutuellement accélérée, un développement durable et un multilatéralisme inclusif". En effet, selon le communiqué de Mme Pandor, les BRICS devraient montrer la voie vers l'inclusion de l'Afrique et du Sud global dans un monde plus juste et plus équitable fondé sur le respect mutuel et l'égale souveraineté des nations.

Les États africains apprécient particulièrement le modèle de coopération des BRICS qui est basé sur l'égalité souveraine, le respect et la compréhension mutuels et la coopération mutuellement bénéfique, poursuit le communiqué. Ils exigent ainsi le respect, le commerce et les investissements réciproques, ainsi que le fait que les biens, produits et services d'Afrique soient en concurrence sur un pied d'égalité dans l'économie mondiale, toujours selon le communiqué. En 2013, l'Afrique du Sud a lancé l'initiative BRICS-Africa Outreach pour engager les dirigeants africains dans une association inclusive comprenant les dirigeants des BRICS lors du



sommet prévu. Le XVe sommet des BRICS sera également l'occasion d'amplifier la voix de ses amis d'Afrique et du Sud global à l'aide des BRICS-Africa

Outreach et des Dialogues BRICS Plus. Ces deux initiatives seront consacrées au renforcement du partenariat mutuellement bénéfique entre les BRICS et

l'Afrique pour la croissance, le développement, la paix et le multilatéralisme inclusif, ainsi qu'à la construction d'un partenariat mutuellement bénéfique entre les BRICS et le Sud dans un monde multipolaire. Et de rappeler que les partenaires des BRICS sont des investisseurs majeurs en Afrique.

Ainsi, lors de ce sommet, une attention particulière sera portée au développement des infrastructures avec le soutien de la Nouvelle Banque de développement et de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Lorsqu'elle sera pleinement opérationnelle, l'AfCFTA déblocuera les avantages du marché continental et créera des opportunités gagnant-gagnant pour les pays africains et les BRICS, indique par ailleurs le communiqué.

A. S.

L'archipel d'Hawaï en proie à de violents incendies, des évacuations sont en cours



brûlures ou ayant inhalé de la fumée. « Nous sommes déjà en contact avec d'autres réseaux hospitaliers pour alléger le fardeau », a-t-elle ajouté sur CNN. Contacté par l'Agence France-Presse (AFP), son bureau n'était pas en mesure de préciser le nombre de personnes touchées. Complicant les choses, le

service d'appel d'urgence 911 ne fonctionnait pas dans certaines régions affectées. « Le 911 ne marche pas. Les services de téléphonie mobile ne marchent pas (...) et cela fait partie du problème. Le comté de Maui n'arrive pas à communiquer avec les habitants », a encore dit Mme Luke. La situation est « très grave et dramatique », a-t-elle ajouté. Les évacuations sont « en cours », a-t-elle poursuivi, sans pouvoir dire combien de personnes étaient concernées. La garde nationale a été activée et apportait déjà son aide à la police, selon l'agence de gestion des urgences d'Hawaï. Face à ces incendies fulgurants, « des gens sont en train de sauter dans l'eau pour éviter les feux », a affirmé un haut responsable militaire pour l'Etat d'Hawaï, le général Kenneth Hara, au média Hawaii News Now.

IN LE MONDE

LES DEUX PAYS AVAIENT SCELLÉ UN ACCORD EN JUILLET DERNIER

Une usine de drones turcs bientôt en Arabie saoudite

Riyad a conclu un accord stratégique avec la société de défense turque Baykar Tech pour installer une usine de drones dans le royaume, selon le PDG du fabricant des célèbres drones Baykar TB2, Haluk Bayraktar, dans un message publié dimanche sur le réseau X (anciennement Twitter). Cet accord « renforcera le rôle de SAMI (l'entreprise

publique d'armement saoudienne, NDLR) dans le soutien de l'industrie de la défense nationale », affirme un post de la compagnie saoudienne sur le même réseau social. Cet accord entraînera selon le PDG de l'usine turque l'ouverture de « nouvelles portes d'exportations et de nouveaux domaines d'activité (...) pour des centaines d'entreprises turques

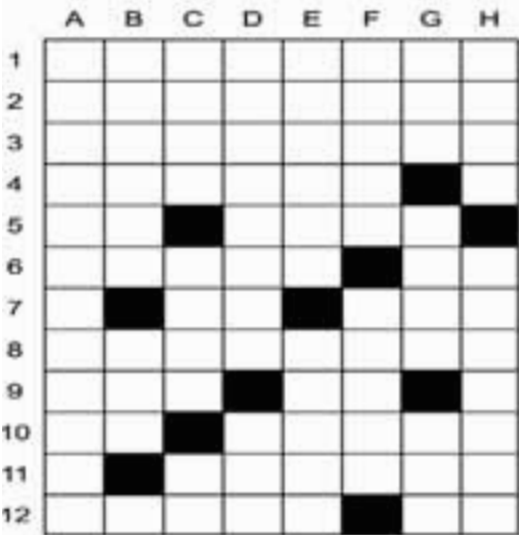
dans l'industrie de la défense et de l'aérospatiale ». Les drones turcs ont fait leurs preuves dans de nombreux conflits, notamment au Haut-Karabakh, en Syrie ou plus récemment, en Ukraine. Après avoir entretenu des relations tendues pendant des années, cet accord marque un nouveau pas dans le rapprochement entre les deux pays. Après

sa réélection en mai, le président turc avait choisi le Golfe pour son premier déplacement officiel, en juillet. Une visite qui s'était soldée par une série d'accords de coopération bilatérale, parmi lesquels la signature de deux contrats d'acquisition. Un accord avait ainsi été conclu entre Baykar Tech et le ministère saoudien de la Défense. Si le

montant était resté secret, le PDG de Baykar Tech avait déclaré qu'il s'agissait du plus gros contrat d'exportation de l'histoire de la Turquie dans le domaine de la défense et de l'aviation. Cet accord concernait l'importation en Arabie saoudite du drone Akinci, réputé pour son endurance en moyenne altitude.

Par L'Orient Le Jour

Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

- A. Comme une jupe légère.
- B. Conduits à bon port. Linguiste et romancier italien.
- C. Liquide nourricier. Qui mérite un bon savon. Symbole du tantale.
- D. Résistant aux flammes. Ancien supplice.
- E. Régimes après les fêtes. Bête noire de l'informaticien.
- F. Vieux téléphone urbain. Prendre soin de ses pompes.
- G. Coupelle de labo. Grands ciseaux exotiques. Parasol vert.
- H. Le primaire et le secondaire. Chevaux de couleur brune.

VERTICALEMENT

- 1. Durée d'existence du billet.
- 2. Se montrer inventif.
- 3. Reste pomme tant qu'elle n'est pas croquée.
- 4. Au fond, c'est le fond de l'être.
- 5. Cale de mécano. Entrera en action.
- 6. Bien charpentés. Dieu du Soleil en Égypte.
- 7. Un peu d'argent. Durillon.
- 8. D'un travail à la chaîne.
- 9. Il peut aider à remporter le jeu. L'iridium du chimiste.
- 10. Théâtre japonais. Classe de bûcheurs.
- 11. Relatif à des bovins.
- 12. Endroits où l'on taille la bavette. Pieuse abréviation.

ANAGRAMMES

Trouver le mot à l'aide de la définition

Mot dans le désordre	Définition	Mot à trouver
Exemple : LOUPES	Grâce à elles j'ai des œufs	POULES
VAFLISSET	Ils sont nombreux et étés	
ELUS	Il n'y a personne. Je suis tout...	
LOSELI	Produit de la lumière et de la chaleur	
AGES	Elle est ... comme une image	
PPOTASSER	Document administratif pour voyager	
PRATICIEN	Prévoit suffisamment tôt	
TUBIREQ	Il sert à allumer	
SPAIN	Décoration du Noël	
CLETONIES	Elles permettent d'élire le président	
ADMISE	Avant dernier jour de la semaine	
REVER	Ustensile pour boire	
NOIVA	Moyen de transport le plus rapide	
SIBOSU	Qu'est-ce qu'on aime en recevoir des...	
SUER	Attention en les traversant	
VIELIOR	Il permet de produire une huile régulière	

LES MOTS FLÉCHÉS

ÉCART
TEMPOREL

DISCUTER
DU PRIX

ÉVITER
LE FROID

GARDE-
FOU

REVENUE
DE TOUT

FEUILLE À
CHOUER

COMBAT-
TANT
ÉTRANGER

MONNAIE
À TOKYO

RÉPONSE
DE CELUI
QUI DOUTE

CHOQUER
VIVEMENT

KAON

C'EST DU
BETON

CERF
SANS BOIS

ELLES FONT
BÂILLER
PENDANT
LA SOIRÉE

SPEC-
TACLES

DÉBITEUR
DE
SALADES

PÈRE DES
ATRIDES

SIGNALS

REINE AU
PAYS DE
LA
MOUSSON

SÉPARE
UNE
TABLE
DE PING-
PONG

ELLE EST
FINE CHEZ
DUI EN-
TEND BIEN

CAPABLES

TOUTE EN
DURETÉ

BAVARO
HAUT EN
COULEUR

ELLE VAUT
SON
PESANT
D'OR

SIGLE
COLONIAL

FAIT
BONNE
FIGURE

QUI N'A
PAS
BESOIN
DE PER-
MISSION

ET LE
RESTE

PARTIE DE
LA SUISSE

QUATER-
NAIRE
POUR
LA PRÉ-
HISTOIRE

UN
ADVERBE
QUI EN RE-
DEMANDE

AVANT LA
MANIÈRE
OU LA
MATIÈRE

PUR JUS

ENTRE
DEUX
POINTS

BIEN
CONNU

INSCRIT

DISTAN-
CES PAR-
COURUES
EN BOTTES

POISSON
VORACE

PETITS
CHARDON-
NÉRETS

Lisez votre journal
sur smartphone
et tablette
WWW.LEXPRESSQUOTIDIEN.DZ





MOTS MÊLÉS

ADRET AJAR AMUSETTES ASIALIE BANDEROLE BIGOUDEN BRUTS CORSA DESNOS
EASTWOOD ESSAYA JOINT LAISSES MASSA NAJAS NITRATE OSSETES PARTISANE
PATTE-D'OIE PIAPIATER PILOTAGES PREPA RECTA REIN RESEAU RETRECIT
ROUSSATRE SENES STAR STATUT SYLLABE TIRAI TITRES TOPS TROTTINES
USINAS

E A D R E T O P S E A S S A M R
L E M O N R R E I N T E A R A D
O B A U A E S O T A G R E J O E
R A T S S S D E T A P T A O A S
E L I S I E R U T T R I W I A N
D L A A T A T O O E I T A N T O
N Y L T R U L T C G S N I T C S
A S A R A I R I E A I S E N E S
B P R E P A T B E S U B O S R R

Alger

28°

Ouargla

42°

Constantine

32°

Oran

28°

16

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:16	12:53	16:39	19:44	21:17

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

LA LOI QUI S'Y RAPPORTE ENTRE EN VIGUEUR AUJOURD'HUI

La loi n°18-07 du 10 juin 2018 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel entrera, dès jeudi, en vigueur, indique un communiqué de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP), rendu public hier. Pour ce faire, l'ANPDP porte à la connaissance des organismes publics et privés et des personnes physiques concernées par le traitement des don-

nées à caractère personnel, avoir « ouvert sur son site électronique (www.anpdp.dz), un portail qui leur permet de créer un compte personnel pour accéder au portail et renseigner les formulaires électroniques relatifs à la prédéclaration des traitements, aux demandes d'autorisation et aux demandes de consultation, avec la possibilité de suivre l'issue de leurs demandes ». L'ANPDP a également mis sur le même site « un guide qui

explique les modalités d'utilisation du portail numérique, ainsi que son règlement intérieur qui englobe toutes les procédures relatives au déroulement et au fonctionnement de l'ANPDP ». Ainsi, l'Autorité invite « l'ensemble des concernés à entamer l'accomplissement des procédures indispensables afin de procéder à la mise en conformité des traitements aux dispositions de la loi n°18-07 susmentionnée ».

Y.B.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 10 AOÛT 2023 // N°616 // PRIX 20 DA

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES PRÉSIDENTS DE COURS CONSTITUTIONNELLES

Belhadj en Indonésie

Le président de la Cour constitutionnelle prononcera une allocution sur « le rôle de la Cour constitutionnelle dans le renforcement des principes démocratiques », dans laquelle il passera en revue « l'évolution de la justice constitutionnelle en Algérie et les progrès accomplis dans la consécration des principes de la gouvernance démocratique et de l'Etat de droit... »

Le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, prend part, depuis hier, à Jakarta (Indonésie), aux travaux de la Conférence internationale des présidents de cours constitutionnelles, indique un communiqué de l'institution. Cette conférence, organisée à l'occa-



sion du 20^e anniversaire de la Cour constitutionnelle indonésienne, est placée sous le thème: « Renforcement de la démocratie à travers les juridictions constitutionnelles », précise la même source, ajoutant que les travaux se poursuivront jusqu'au 11 août. Selon le communiqué, cette conférence est « l'occasion propice pour

examiner les moyens d'établir et de renforcer les relations d'amitié et de coopération avec les institutions constitutionnelles homologues, d'autant que les cours et conseils constitutionnels de nombreux pays, dont la Turquie, l'Afrique du Sud, l'Angola et le Kazakhstan, prennent part à cet événement important ». Le président de la

Cour constitutionnelle prononcera une allocution sur « le rôle de la Cour constitutionnelle dans le renforcement des principes démocratiques », dans laquelle il passera en revue « l'évolution de la justice constitutionnelle en Algérie et les progrès accomplis dans la consécration des principes de la gouvernance démocratique et de l'Etat de droit », souligne la même source. M. Belhadj, qui sera accompagné du membre de la Cour constitutionnelle Bahri Saadallah, saisira également l'occasion pour signer un mémorandum d'entente entre la Cour constitutionnelle algérienne et son homologue indonésienne en vue de « créer un cadre de coopération et d'échange d'expériences dans le domaine de la justice et du droit constitutionnels », conclut le communiqué.

APS

ÉVALUATION PÉRIODIQUE DE LA SAISON ESTIVALE NÉCESSITÉ DE RENFORCER LA SÉCURITÉ DANS LES ENDROITS À RISQUE

Après une première réunion tenue le mois dernier et consacrée à l'évaluation des mesures opérationnelles encadrant la saison estivale 2023, notamment les volets concernant l'hygiène des plages et l'application des procédures de concession et d'accès à l'investissement touristique, la Commission nationale chargée du suivi de la saison estivale a tenu, lundi dernier, une deuxième réunion d'évaluation au siège du ministère de l'Intérieur. Supervisée par le secrétaire général du département de l'Intérieur, cette évaluation périodique du dérou-

lement de la saison estivale a permis de faire le point sur le niveau d'exécution des plans d'action sur le terrain en application des mesures précédemment arrêtées par ladite Commission. Ainsi, l'ordre du jour s'est articulé principalement autour des exposés relatifs aux efforts des différents acteurs visant la bonne organisation de la saison estivale, notamment l'aspect lié à la quiétude citoyenne à travers toutes les collectivités du pays. Aussi, les membres de la Commission ont examiné le niveau d'application des instructions adressées aux services de sécurité pour renforcer leur présence sur les plages et les espaces de loisirs et d'exécution du principe d'accès gratuit aux différentes plages, conformément à la réglementation en vigueur.

R.N.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE INVEST NIGERIA

LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES NATIONAUX APPELÉS À Y PARTICIPER

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) a lancé, sur son site web, un appel en direction des opérateurs économiques nationaux pour prendre part à la Foire et à la Conférence internationale Invest Nigeria, qui se tiendra les 29 et 30 août prochains à Lagos. «Cet événement, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Lagos, constitue une plate-forme de dialogue et d'échanges dédiée aux investisseurs locaux et étrangers, pour s'intégrer dans le marché nigérian», explique la CACI. L'expert en économie, Mourad Kouachi, encourage les entreprises nationales à y participer eu égard aux opportunités qui pourraient représenter ce marché. «L'Algérie et le Nigeria sont deux puissances au niveau du continent noir et sont tous deux membres de la zone continentale de libre-échange africaine. Mieux, la coopération entre les deux



pays se distingue par la conclusion de plusieurs projets stratégiques et structurants dans les secteurs de l'énergie et du transport transsaharien, qui servent non seulement leurs intérêts, mais également celui de toute

l'Afrique», rapporte-t-il. Le marché nigérian est très prometteur pour les opérateurs économiques nationaux, selon lui, notamment depuis la création du Conseil d'affaires algéro-nigérian en novembre 2022.

R.E.

PLUS DE 300 POINTS DE VENTE DE LÉGUMES SECS

L'OAIC S'ATTELE À LA TÂCHE, LES SPÉCULATEURS RASENT LES MURS

Suite à la hausse des prix de certains légumes secs constatée ces derniers jours, l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) appelle les consommateurs à s'approcher de ses points de vente ouverts au niveau des coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS) et ailleurs. Selon Radjaâ Dali Ali, directrice par intérim de la régulation, de la distribution et du transport auprès de l'OAIC, les prix proposés dans ces 300 points de vente directe sont étudiés et demeurent à la portée des bourses moyennes. «En application des décisions des hautes autorités du pays relatives à l'exclusivité d'importation des légumes secs accordée à l'OAIC, celui-ci a procédé, depuis septembre 2022, à l'importation de quantités importantes de ces produits», déclare la responsable. A ce titre, elle affirme que les produits importés sont de très bonne qualité et l'opération se poursuit à même de satisfaire les besoins du marché national. Elle tient à souligner que les opérateurs publics privés intéressés par l'acquisition et la commercialisation de ces produits peuvent se rapprocher des coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS). Il existe, à l'échelle nationale, plus de 300 points de vente directe relevant des CCLS et destinés à la commercialisation des légumes secs. Pour ce qui est des prix appliqués par l'OAIC, Dali Ali souligne qu'ils sont étudiés en coordination avec les directions du commerce à même de les rendre accessibles.

R.E.

TIZI-OUZOU SE DOTE D'UN NOUVEL HÔPITAL

Le wali de Tizi-Ouzou, M. Djilali Doumi, a effectué le soir du lundi 07 août 2023 une visite de travail dans la commune de Drâa Ben Khedda (W. Tizi-Ouzou), où il a inspecté une assiette de terrain destinée à la réalisation d'un nouvel hôpital spécialisé. Un nouveau projet portant sur la réalisation d'un établissement hospitalier spécialisé (EHS) en tête et cou, a été enregistré au profit de la wilaya de Tizi-Ouzou, selon un communiqué officiel de la wilaya.

R.N.